

Des milliers de fermes et d'emplois menacés au Québec par les attaques américaines

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'attaque commerciale des États-Unis contre les producteurs agricoles canadiens, qui a porté hier le président de l'UPA à accuser les Américains de mauvaise foi, fait peser une grave menace sur 4000 des 12 000 fermes du Québec de même que sur 14 000 emplois.

Pour la seule année 96, le Canada perdrait des dizaines de milliers d'emplois et des revenus de quelque trois milliards. Mais de toutes les provinces, c'est le Québec qui serait le plus touché, si le groupe formé pour régler ce différend donne raison aux Américains.

C'est ce qu'ont indiqué en conférence de presse, hier, les diverses associations de producteurs agricoles, par la voix de leurs porte-parole Laurent Pellerin (UPA), Claude Rivard (Fédération des producteurs de lait du Québec) et Luc Turcotte (Fédération des producteurs de volaille du Québec). Ils ont obtenu l'ap-

pui inconditionnel du gouvernement du Québec pour les épauler dans leur lutte.

Le conflit a éclaté en janvier, peu après que le Canada, fort de la bénédiction de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC), eut transformé en contingents tarifaires les quotas devenus inadmissibles sur les produits laitiers, les oeufs et la volaille en provenance des États-Unis.

Pour étayer leur cause, les Américains soutiennent que les contingents tarifaires canadiens sur les produits laitiers, les oeufs et la volaille viole les dispositions de l'ALENA.

Même si les gouvernements et les producteurs du Canada et du Québec, qui font front commun, jugent leur cause excellente, nul ne prend à la légère le puissant voisin du Sud, que le vice-premier ministre Bernard Landry qualifie de «joueur disproportionné», du fait qu'il est la première puissance du monde, loin devant la deuxième en terme de PIB.

M. Landry s'est d'ailleurs plu à recourir à sa formation latine pour exprimer

l'attitude qu'il prête aux États-Unis : «*Tollo primam partem quoniam nominor leo*» ou «Je prends la première part parce que je suis le lion».

Les ministres Bernard Landry, titulaire de l'Économie et des Finances, et Guy Julien, Agriculture, Pêcheries et Alimentation, ont soutenu qu'il n'y avait aucun doute dans leur esprit que les accords du GATT avaient préséance sur l'ALENA.

«Nous croyons que notre position juridique est d'une très grande solidité. Elle recoupe les traités signés, l'équité et la justice».

«Souvenez-vous que lors de la signature du traité bilatéral de libre échange entre le Canada et les États-Unis, le monde agricole a obtenu de façon consensuelle un traitement particulier et spécial, sans lequel ce traité n'aurait pas été signé. Ce traité bilatéral, dont l'ALENA reprend l'essentiel, adhérait officiellement à l'article 11,2C du GATT. Or, après les négociations d'Uruguay Round et la signature de Marrakech, cet article qu'on aurait voulu maintenir ne l'a pas été».

«En dépit de cela, ça ne change rien à la lettre et à l'esprit du premier traité qui faisait que le Canada et le Québec voulaient garder leur mode de gestion des approvisionnements et des offres. Les Américains ont toujours su cela», a expliqué Bernard Landry.

Faisant état de nombreux litiges initiés par les États-Unis en dépit des traités signés, comme les différends dans les dossiers du sciage résineux et du grain, en 1994, le lait UHT du Québec en 1993, le porc vivant, en 1991, les framboises rouges en 1989 et autres, le vice-premier ministre a laissé tomber : «Il ne faudrait pas que les traités signés aient pour principal objet d'entretenir les cabinets d'avocats de New York.»

Pour les ministres Landry et Julien, il semble que les États-Unis cherchent à obtenir par litige ce qu'ils n'ont pu négocier dans le cadre des négociations de l'ALE, de l'ALENA et de l'accord agricole de l'OMC.

Le Québec a contribué à l'élaboration de la défense canadienne contre l'attaque américaine.

L'économie s'essouffle, et les gens n'achètent plus

MARC DEULCEUX

L'économie tourne au ralenti : au quatrième trimestre de 1995, la croissance a déceléré à une cadence annuelle de 0,8 %.

Le Produit intérieur brut (PIB) réel, la valeur de tous les biens et services produits au pays durant l'année 1995, a ainsi cru de 2,2 %, contre 2,4 % l'année précédente.

«Les consommateurs sont essouffés, éprouvent un sentiment d'insécurité... Les revenus n'ont pas augmenté depuis 1990 et l'endettement est très élevé. La situation est difficile», souligne Dominique Vachon, économiste principale à la Banque Nationale.

Pour Lise Bastarach, économiste à la Banque Royale, les résultats seront meilleurs dès le premier trimestre 1996. «Après un moment de passage à vide, les États-Unis devraient revenir à une meilleure situation économique, laquelle devrait avoir pour conséquence une croissance accrue pour le Canada».

Les comptes nationaux publiés hier par Statistique Canada étaient généralement conformes aux attentes des prévisionnistes.

Le PIB n'a augmenté en termes réels que de 0,2 % au quatrième trimestre 1995, par rapport au trimestre précédent.

Au cours du dernier trimestre 1995, les consommateurs ont préféré dépenser moins (-0,1 %) et emprunter moins ; le taux d'épargne est d'ailleurs passé de 6,5 % à 7 %.

Point fort des derniers chiffres publiés, la robustesse des exportations (3,3 %) est toujours le moteur de l'économie canadienne, malgré la mollesse des États-Unis, qui a ralenti à une cadence annuelle de 0,9 % au cours du même trimestre.

Un nouvel excédent commercial record de 8,8 milliards a réduit le déficit des comptes courants, qui a fondu à seulement 1,3 milliard.

Pour l'ensemble de l'année, ce déficit des comptes courants s'est établi à 13,1 milliards. Il s'agit du plus faible score depuis dix ans. Ces dernières années, on était accoutumé à des déficits variant entre 20 et 30 milliards.

Du côté des opérations sur capitaux, on note des investissements directs records au Canada. L'achat d'entreprises canadiennes par des multinationales étrangères a gonflé ce chiffre à 15,4 milliards.

Du côté de la demande intérieure, l'investissement des entreprises en machines et matériels est également remarquable pour le dernier trimestre 1995, puisqu'il a augmenté de 21 %.

Le pouvoir d'achat des ménages n'a pas augmenté. La faible création d'emploi, les compressions budgétaires, les faibles augmentations salariales, contribuent à la précarité du revenu personnel disponible.

Mme Bastarach explique que «les dépenses des consommateurs représentent toujours les deux tiers du PIB. Quand les consommateurs ne dépensent pas leur argent, les résultats ne sont pas bons au moment du bilan. Or, aujourd'hui ceux-ci se trouvent dans un climat d'insécurité lié à la difficulté de trouver ou de garder un emploi».

Selon Mme Vachon, «la mise en place de taux d'intérêt très faibles n'a pas suscité l'engouement prévu. Les achats qui ont été effectués alors sont restés de petits achats sans risque».

Reste pour ces deux économistes que la reprise est entre les mains des consommateurs, car les gouvernements ne peuvent mettre en place un véritable programme adapté à la situation actuelle, à un moment où le plus important demeure la réduction du déficit.

Pour sa part, Peter Drake, économiste en chef adjoint à la Banque Toronto Dominion, croit que l'humeur des consommateurs s'améliorera un peu après les budgets que déposera le ministre des Finances, Paul Martin, et ses homologues provinciaux au cours des prochaines semaines.

«Je ne dis pas que cela va soulever des montagnes mais si les consommateurs voyaient les gouvernements en train d'essayer de résoudre leurs problèmes d'endettement, je crois qu'ils se sentiraient bien plus confiants», a-t-il soutenu en entrevue à la Presse Canadienne.

CP Rail réclame une aide d'Ottawa

Presse Canadienne
CALGARY

Le président et chef de la direction de CP Rail, Rob Ritchie, est convaincu que sa compagnie connaîtra un avenir meilleur dans son nouveau siège social de Calgary.

Mais la compagnie ferroviaire aura besoin d'un coup de pouce fiscal de la part du gouvernement fédéral avant de pouvoir prétendre de concurrencer les chemins de fer américains, a déclaré hier M. Ritchie au cours d'un petit déjeuner d'affaires tenu à la Chambre de commerce de Calgary.

M. Ritchie a signalé que sa société n'est plus en mesure d'acquiescer l'impôt foncier sur ses passages à niveau en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les taxes fédérales sur le mazout sont également exorbitantes, a-t-il ajouté.

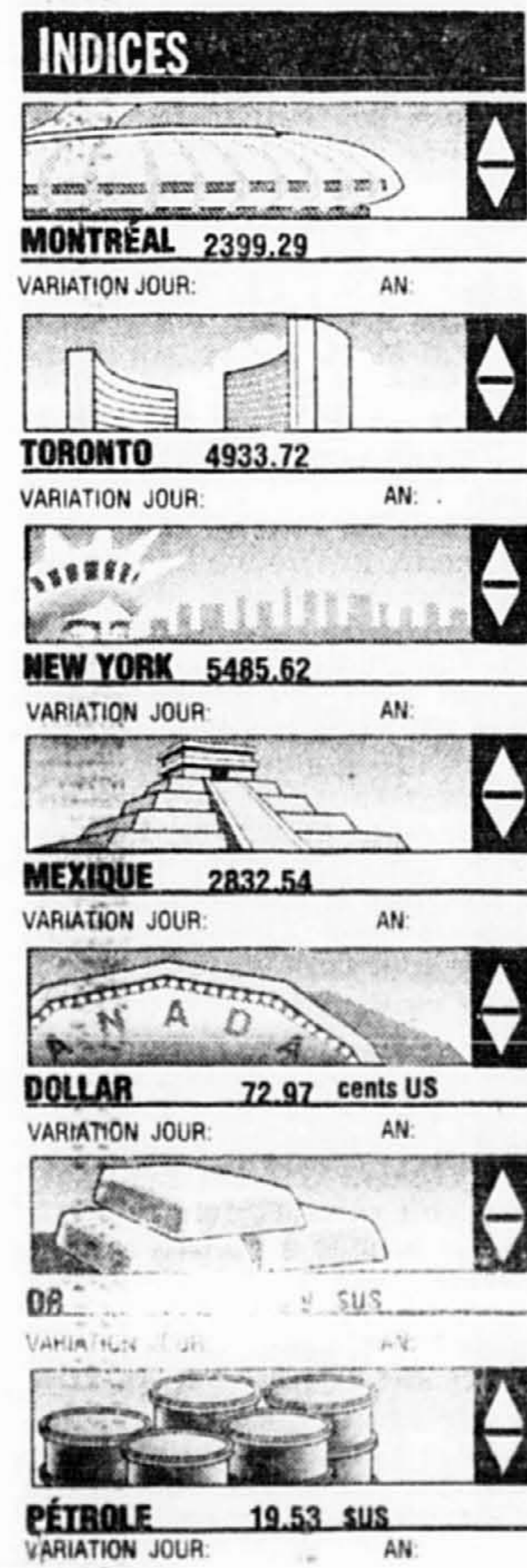
«Nous sommes en concurrence avec des camions et les autoroutes ne sont pas tenues de payer d'impôt foncier», a souligné M. Ritchie.

«Nous devons moderniser notre flotte. Les nouvelles locomotives consomment 20 pour cent de moins de carburant et nous devons être aussi compétitifs que nécessaire.»

M. Ritchie a rappelé que le CP Rail perd de 70 millions \$ à 90 millions \$ par année dans l'est, entre Québec et Chicago.

Entre-temps, les employés de CP Rail se font petit à petit à l'idée d'un déménagement à Calgary, a poursuivi M. Ritchie.

«Les gens comprennent ce que nous sommes en train de faire et ils savent que cela doit être fait», a-t-il conclu.



DOSSIER



L'économie difficile et la réticence des consommateurs ont forcé des détaillants à multiplier les soldes en 1995.

Commerce de détail : les clients encore chiches en 1996



RICHARD DUPAUL

Malgré la baisse des taux d'intérêt, le commerce de détail pourrait connaître une autre année de vaches maigres en 1996. La léthargie quasi chronique du consommateur, avec son pouvoir d'achat diminué, et les compressions dans le secteur public empêchent toute reprise véritable à court terme, affirment les analystes et les commerçants eux-mêmes.

M. Paul D. Roberge, président des Boutiques San Francisco, l'un des rares détaillants à avoir amélioré ses résultats en 1995, ne se fait pas d'illusion. «Je ne vois rien de bon pour cette année. Le marché va être très dur», prédit l'homme d'affaires, qui redoute aussi d'autres débâcles comme Club Bizz ou Dylex (Tip Top, Harry Rosen).

Selon M. Michel Doucet, économiste chez Lévesque Beaubien Geoffrion, les ingrédients de base de la relance tant attendue de la consommation ne sont simplement pas là.

La situation de l'emploi demeure difficile. La croissance du revenu personnel disponible (l'argent qui nous reste dans les poches après l'impôt) n'a jamais été aussi faible en 30 ans. Et les ménages, fortement endettés, continuent à puiser dans leurs épargnes pour maintenir leur niveau de vie (le taux d'épargne au Canada est à un creux depuis 1972!).

Qui plus est, le consommateur n'est plus le même depuis la dernière récession. Finies les folles razzias au magasin, la carte de crédit au poing, comme dans les années 80. «Les gens n'achètent plus ce qu'ils aiment, mais uniquement ce dont ils ont besoin», reconnaît le directeur des communications au Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), M. Randy Scotland.

Or ce constat en apparence pessimiste cache peut-être une bouée de sauvetage pour le commerçant futé, finan-

Ventes au détail

	% de changement 1994-95
Terre-Neuve	+1,6
Île-du-Prince-Édouard	+5,9
Nouvelle-Écosse	-1,6
Nouveau-Brunswick	+2,9
Québec	-1,1
Ontario	+3,0
Manitoba	+4,9
Saskatchewan	+4,7
Alberta	+1,1
Colombie-Britannique	+5,2
Canada	+2,1

Source: Statistique Canada

Infographie La Presse

cièrement solide et dynamique, affirme David Brodie, de la firme Wood Gundy. Il donne l'exemple des San Francisco, Wal-Mart, Canadian Tire, Club Price et quelques autres, qui semblent avoir trouvé la formule magique pour attirer les consommateurs.

1995 : une année à oublier
A tout le moins, l'année 1995 aura été décevante pour les commerçants, apprenant la semaine dernière. Les ventes au détail ont grimpé de 2,1 p. cent, soit une croissance presque nulle si l'on tient compte de l'inflation.

Les secteurs les plus touchés sont le meuble et les appareils ménagers (-12,2 %) et les vêtements pour hommes (-6,4 %), tandis que les marchandises générales et l'ensemble du secteur du vêtement ont mieux fait avec des hausses de 4,3 et de 3 p. cent respectivement.

«Quand vous craignez de perdre vo-

tre emploi, vous prenez pas de risque sur des articles coûteux, comme un divan ou un réfrigérateur» explique M. Scotland, du CCCD.

Au Québec, les ventes au détail ont diminué de 1,1 p. cent, mettant fin à trois années de hausses successives.

Selon des détaillants, le référendum n'a rien fait pour aider les affaires. «Le mois d'octobre a été difficile, alors que septembre et août avaient été très actifs», souligne M. Pierre Bovet, président du Groupe Bovet (Bovet, Marc Andrew, Sauvé, Club Garçon), qui maintient que sa société a néanmoins réussi à augmenter légèrement ses ventes.

Pour sa part, M. Gilles Fortin, de Tristan & Islet - America, affirme que les compressions dans le secteur public ont des conséquences nettement plus graves sur les ventes que le climat

SUITE À LA PAGE C 2

Donohue acquiert la papeterie ontarienne QUNO : 1,1 milliard \$

Presse Canadienne

Un géant québécois de l'industrie du papier, Donohue, a fait l'acquisition hier d'une papeterie ontarienne, QUNO, une transaction qui s'élève à 1,1 milliard \$.

Donohue, qui a son siège social à Québec, devient donc désormais la papeterie la plus importante au Canada et la troisième en Amérique du Nord.

Les actionnaires de QUNO ont voté à 99 pour cent en faveur de la transaction, qui place ainsi Donohue, a dit son président Michel Desbiens, dans une position de leadership dans l'industrie mondiale de la fabrication du papier-journal.

La nouvelle entité portera le nom de Donohue-QUNO et pourra s'appuyer sur des revenus annuels d'environ 2 milliards \$.

L'entreprise comptera dorénavant 6000 employés répartis dans trois provinces, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

La transaction a pu être conclue quand le propriétaire du Chicago Tribune, qui possédait 53 pour cent des actions de QUNO, a mis ses actions en vente.

QUNO avait son siège social à St. Catharines, en Ontario, et possédait des papeteries à Thorold, en Ontario, et à Baie-Comeau, ainsi que des scieries et une usine de recyclage du papier à Toronto.

Donohue, un producteur de pâtes et papiers, est une filiale de Quebecor. Elle a fait des profits de 241 millions \$ en 1995.

Le prix du papier-journal a connu des hausses substantielles au cours de la dernière année, en partie grâce à la croissance du marché asiatique.

Actuellement, le prix du papier-journal s'élève à 781 \$ US la tonne.

Donohue-QUNO a notamment un contrat pour fournir le papier-journal utilisé pour fabriquer le Chicago Tribune, un des quotidiens américains les plus importants, jusqu'en 2007, à tout le moins.

La Banque T-D hausse ses profits de 24 %, à 222 millions

Presse Canadienne

TORONTO

La Banque Toronto-Dominion a vu ses profits augmenter de pas moins de 24 pour cent durant le premier trimestre qui s'est terminé le 31 janvier, une hausse atteignant 222 millions \$.

La banque TD joint donc les rangs de deux autres grandes institutions bancaires, la Banque de Montréal et la Banque Scotia, qui ont elles aussi annoncé cette semaine des hausses de profits considérables.

L'an dernier, les six grandes

banques canadiennes ont encaissé des profits records de 5,2 milliards \$, s'attirant ainsi les foudres de ceux qui contestent le fait que des grandes entreprises enregistrent d'énormes profits tandis que tant de Canadiens sont victimes de restructurations et de mises à pied massives.

La direction de la banque TD a expliqué que la marge de profits des derniers mois était due à de meilleurs revenus sur des investissements et à un nombre moins élevé de mauvais prêts.

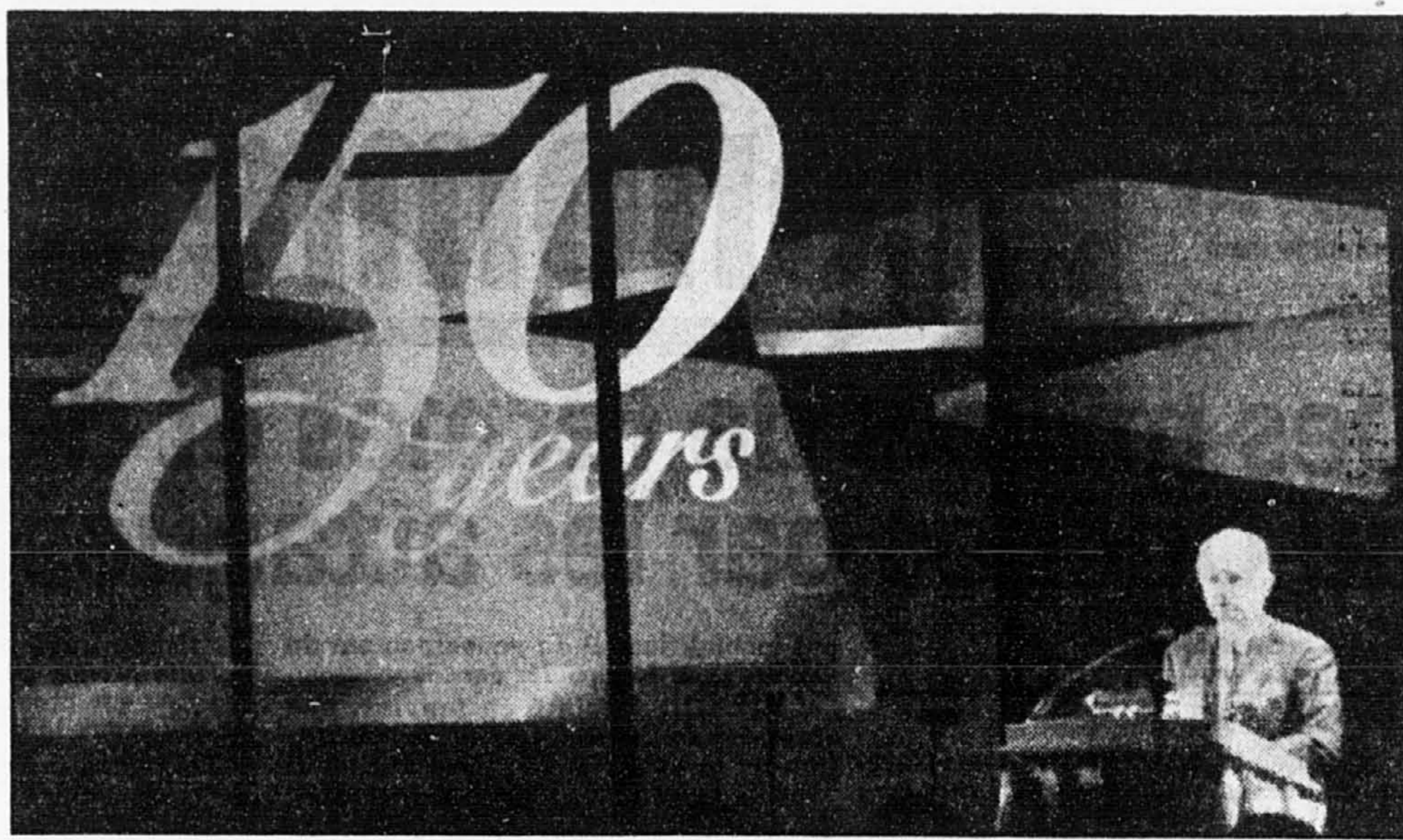
La banque a également réussi à générer des revenus plus éle-

vés en provenance des fonds communs de placement et des cartes de crédit, notamment.

Le revenu net par action est passé de 56 cents l'an dernier à 71 cents.

À la fin du mois de janvier, le total des actifs de la banque s'élevait à 107 milliards \$, soit une hausse de quatre pour cent.

Plus tôt cette semaine, la Banque de Montréal annonçait des profits de 296 millions \$, soit une augmentation de près de 30 pour cent en comparaison avec 1995. Quant à elle, la Banque Scotia a enregistré un profit de 249 millions \$, en hausse de 19 pour cent.



Le président du conseil de la Banque Laurentienne, Humberto Santos, s'est également adressé aux actionnaires hier. La banque célèbre ses 150 ans cette année.

La Banque Laurentienne : vers une plus grande rentabilité ?

JACQUES BENOIT

Moins rentable que les six grandes banques canadiennes, en termes notamment de rendement sur l'actif des actionnaires, la Banque Laurentienne se dit confiante d'atteindre d'ici quelques années son objectif de « rentabilité similaire à celle de l'industrie ».

Le plus petit des établissements bancaires, dont l'actif s'élevait à 12,7 milliards de dollars au terme du dernier exercice, en est toutefois encore assez loin, a fait remarquer hier en substance son président et chef de la direction, M. Henri-Paul Rousseau, avec un rendement qui a atteint l'année dernière 8 %, comparativement à un rendement moyen de 14,4 % pour les six grandes banques.

L'objectif pour 1996 est de porter ce pourcentage à 10,5 %, a-t-il indiqué à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Dans ce but, l'institution entend relever le niveau de ses revenus nets d'intérêt (« Il représente les intérêts gagnés sur nos prêts et nos placements, moins les intérêts versés sur les dépôts », a-t-il dit), de même que des revenus qu'elle tire de ses autres activités (courtage, sa carte de crédit Visa, etc.). Lesquels

sont, toutes proportions gardées, plus faibles à la Banque Laurentienne que pour les autres banques.

Déjà au premier trimestre, la situation s'est améliorée, a-t-il dit, avec un revenu net en hausse de 25 % à 12,8 millions.

Pour les revenus nets d'intérêt, ils ont augmenté de 4,7 % à 74,8 millions par rapport au même trimestre l'année dernière, cependant que les autres revenus progressaient beaucoup plus fortement, soit de 46 %, pour atteindre 26,9 millions.

« Ces différences ont pour effet d'augmenter le rendement sur l'actif des actionnaires, qui est passé de 10,1 % à 10,8 %, a souligné son président aux actionnaires à propos du premier trimestre.

En ce qui concerne les autres revenus, l'objectif est grosso modo de la même importance pour l'ensemble de 1996, soit une croissance de 40 %.

Longtemps active uniquement dans l'agglomération montréalaise, et ensuite au Québec, la Banque Laurentienne est aujourd'hui présente dans les autres provinces, et voit par conséquent diminuer l'importance relative de ses prêts au Québec : ils comptaient pour 63 % de l'ensemble des prêts à la fin de

l'exercice 1993, proportion qui a glissé à 46 % seulement au terme du dernier exercice.

Décision qui modifiera à terme le profil de la Banque Laurentienne, détenue aujourd'hui à plus de 57 % par la Société financière Desjardins-Laurentienne : l'établissement, qui fait pour l'instant peu de prêts aux entreprises, veut amplifier ses activités dans ce domaine.

Il compte là-dessus, entre autres, sur son acquisition la plus récente, celle du North American Trust, de Toronto, qui « nous a permis d'étendre nos services bancaires commerciaux à tout le Canada », a dit son président.

Plus tôt, en conférence de presse, M. Rousseau avait indiqué que l'établissement qu'il dirige enregistrait « une très bonne croissance » dans les prêts aux moyennes entreprises.

« Dans cinq ans, devait-il ajouter, on pourra peut-être dire qu'on a deux business. »

Seul problème : le cours du titre, qui a atteint 20,25 \$ à son sommet en 1993, joue plutôt à l'heure actuelle dans les 16 dollars. « L'aimerais voir nos actions à 20 \$ quand je me présenterai de nouveau devant vous l'an prochain », a déclaré M. Henri-Paul Rousseau.

Pour le dernier exercice, le bénéfice net a été de 35,6 millions.

Commerce de détail : les clients encore chiches en 1996

SUITE DE LA PAGE C 1

politique. D'ailleurs, les coupes sombres de Mike Harris en Ontario, où la compagnie compte le tiers de ses 65 magasins, ont été « terribles » pour le commerce, dit-il. C'est pourquoi l'industrie redoute le prochain budget au Québec, selon lui.

Des commerçants ne manquent pas de souligner que les médias ont aussi exacerbé le « négativisme » des gens en an-

nonçant avec fracas les mises à pied effectués par les entreprises.

Des remous

Certes, les malaises de l'économie demeurent bien réels et ils faut prévoir d'autres bouleversements en 1996, selon les experts.

Un secteur au coeur du changement est celui des magasins à escomptes (K-Mart, Zellers, Wal-Mart, etc.), dont les ventes ont surpassé pour la première fois celles des grands magasins

l'an dernier, dit M. Ed Gould, porte-parole de Wal-Mart Canada.

Moins de deux ans après son arrivée, Wal-Mart occupe 40 % du marché dans son secteur, prétend le responsable. Et le géant américain est l'un des rares à avoir enregistré une croissance des ventes supérieure à 10 % durant les fêtes.

Wal-Mart compte 131 magasins au Canada, dont 22 au Québec. Loin de ralentir, la compagnie veut en ouvrir cinq autres dans la province d'ici la fin de 1996.

Mais l'arrivée des Wal-Mart et des magasins-entrepôts a des conséquences directes sur la santé financière de tout le monde. Ainsi les profits d'un Zellers, par exemple, ont fondu de moitié, souligne M. Brodie. Même le rendement de Wal-Mart au Canada (revenu au pied carré) reste bien inférieur à sa moyenne aux États-Unis, ajoute-t-il.

L'assaut des « discounters » force les vieux routiers à une remise en question. La vénérable compagnie T. Eaton, qui ne dévoile pas ses résultats, vient d'ailleurs d'entreprendre une restructuration profonde qui la mènera à fermer des magasins et à recentrer les autres dans des créneaux comme le meuble et les vêtements. Face à l'assaut d'un Wal-Mart, Eaton « opposera la qualité et le service », affirme John Eaton, vice-président adjoint aux communications de la société.

Confiant en l'avenir des Ailes de la mode, le Groupe San Francisco compte toujours ouvrir un second magasin à Laval en 1996 et un autre à Québec, probablement en 1997, dit M. Roberge. La société, qui a aussi investi dans les 130 Boutiques San Francisco, met toute la gomme au plan promotionnel avec des publicités dans les médias écrits. Les « Ailes » a même lancé sa propre émission à TVA aux heures de grande écoute.

« On veut attirer du monde chez nous. Il faut donc être agressif », dit M. Roberge.

Mais il n'y a pas de recette facile dans le contexte actuel. Bovet et Tristan-America insistent sur un bon rapport qualité-prix. « C'est pourquoi nous avons une clientèle fidèle, c'est l'une de nos forces », dit M. Fortin.

Selon M. Roberge, l'avenir appartient aux détaillants qui savent être créatifs. « Ceux qui ne sont pas à la page et qui n'investissent pas dans leur concept vont disparaître. C'est certain ».

8 7 5 - B e l l s

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone™.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Nouvelles en bref

- La Une: 110
- Nouvelles locales: 120
- Nouvelles sportives: 130
- Nouvelles économiques: 140
- Nouvelles nationales et internationales: 150
- Arts et spectacles: 160
- En primeur: 170

Éditoriaux 210

Question du jour 220

Question sportive du jour 230

Commentaires aux chroniqueurs de La Presse

- Claude Ficher 241
- Réjean Tremblay 242
- Pierre Foglia 243

Info-Affaires™ Bell

- À surveiller cette semaine: 311
- Causeries et conférences d'affaires: 321
- Perfectionnement en gestion: 331
- Finance et comptabilité: 341
- Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
- Production, qualité, environnement et technologie: 361
- Ressources humaines et formation: 371
- Informatique: 381

Questions d'affaires

Réponses d'affaires

5 choix de chroniques disponibles: ... 410

Résultats de la loterie

- 6/49: 411
- Lotto Super 7: 412
- Sélect 42: 413
- Banco: 414
- La Quotidienne: 415

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada

- Région de Montréal: 421
- Prévisions à long terme (Montréal): 422
- Estrie, Québec, Laurentides: 423
- Villes canadiennes: 424
- Villes américaines: 425

Produits et services de Bell... 520

Téléconférence et vidéoconférence: ... 530

Services de La Presse

- Service des abonnements: 610
- annonces classées: 620
- Publicité: 630
- Rédaction: 640
- Information sur les concours: 650
- Renseignements généraux: 660

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

- À surveiller cette semaine: 710
- Danse: 720
- Musique et art lyrique: 730
- Théâtre: 740
- Variétés et humour: 750
- Expositions et musées: 760
- Service personnalisé (accès direct): ... 770

AVIS DE NOMINATION

M. Marcel Boisvert, Président-directeur général de La Brasserie Labatt, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Robert Lamontagne au poste de vice-président aux finances.

Monsieur Lamontagne possède vingt années d'expérience dans les secteurs manufacturier, de détail et de la distribution. Plus récemment, il occupait le poste de vice-président, finances et administration, chez un important distributeur et détaillant en alimentation.

À titre de vice-président aux finances, à la Brasserie Labatt, il sera responsable pour le Québec de l'ensemble des activités reliées à la planification et au contrôle ainsi que de la gestion des systèmes d'information.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, Monsieur Lamontagne est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Au Québec et au Canada, le dynamisme de Labatt se vérifie par une croissance soutenue de ses parts de marché. La Brasserie Labatt s'affirme de plus en plus comme un leader de son industrie sur l'ensemble du territoire des Amériques et forme, avec Interbrew S.A., le 4^e plus grand groupe brassicole au monde.

Ces titres ont déjà été vendus. Cette annonce ne paraît qu'à titre d'information.

Nouvelle émission 1^{er} mars 1996

150 000 000 \$US

Caisse centrale Desjardins

Billets à taux variable échéance 2001

Ces titres ont été vendus dans le cadre du programme d'emprunt européen à moyen terme de la Caisse centrale Desjardins

CITIBANK INTERNATIONAL PLC

CITIBANQUE CANADA

CITIBANK®

L'engagement de la Floride donne de bonnes chances de réalisation au TGV

Bombardier serait l'un des fournisseurs du matériel roulant requis

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'État de Floride a l'intention de s'engager largement dans le financement d'un Train à Grande Vitesse (TGV), ce qui donne à ce projet de bonnes chances d'être réalisé, contrairement à celui du Texas, abandonné en 1994, estime-t-on dans les milieux spécialisés.

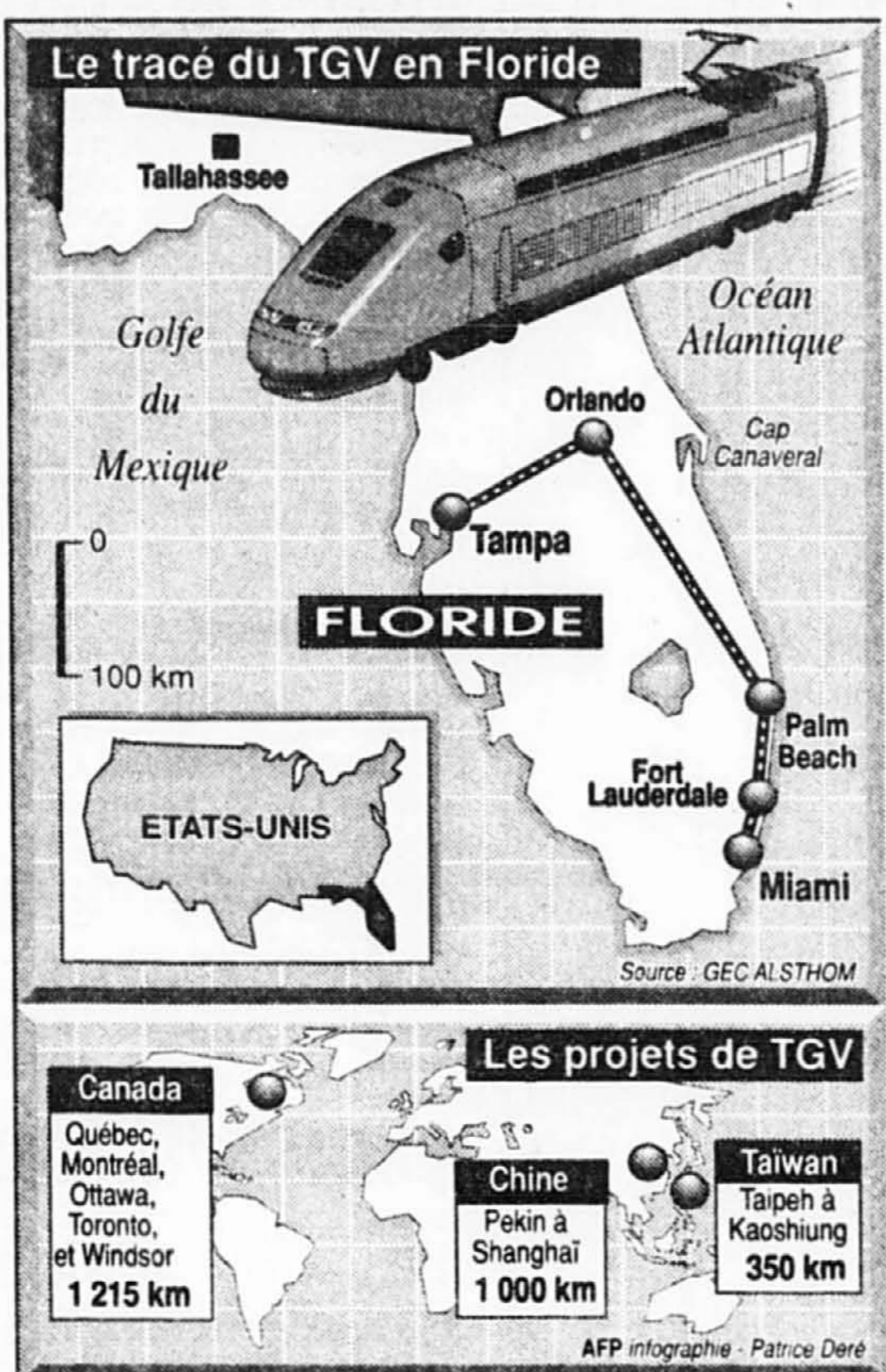
Sur un coût estimé de 4,8 milliards de dollars courants, l'État de Floride prévoit de prendre à sa charge 3,8 milliards pour les seules infrastructures dont il sera propriétaire. Il s'agit de la voirie, des gares et des ouvrages d'art.

Le matériel roulant, composé dans un premier temps de 16 trains, évalués à 496 millions de dollars, appartiendra pendant les 40 ans de concession prévue aux investisseurs privés ou au consortium chargé de superviser la construction et d'exploiter la ligne. Ce sont Bombardier et GEC Alsthom qui seraient chargés de la fabrication du matériel roulant.

Le projet, basé sur la technologie française du TGV, prévoit la construction d'une ligne de 500 km entre Miami, Orlando et Tampa.

Pour financer les travaux d'infrastructures, l'État de Floride lancera sur le marché des capitaux une émission d'obligations de 6,3 milliards de dollars par l'entremise de la « High Speed Rail Special District », une entité publique défiscalisée qui sera créée par le ministère des Transports de l'État pour faire exécuter le projet.

Ces émissions, exonérées d'impôts, seront surtout garanties par les recettes de billetterie collectées dès la mise en service de la ligne



Miami/Orlando en 2004, a-t-on encore expliqué de source proche du projet.

Pour couvrir le service de la dette résultant de cette émission, l'État

de Floride a promis d'octroyer au « High Speed Rail Special District » un prêt de 90 millions de dollars remboursable en 13 ans.

Enfin, le département des Transports de Floride s'est engagé dans le cahier des charges à participer directement au financement du projet, dès la phase de certification - en principe en septembre 1996 -, par le versement d'une contribution annuelle de 70 millions de dollars jusqu'en 2035, soit au total 2,8 milliards de dollars courants. Ces fonds couvriront les coûts d'expropriation des terrains et l'amortissement des investissements en infrastructures, facteurs contribuant pour une grande

part au déficit de la SNCF en France. Un tel degré d'engagement des pouvoirs publics de Floride donne beaucoup d'espoir au groupe fran-

co-britannique GEC Alsthom de voir ce projet aboutir, soulignait-on encore auprès du consortium Florida Overland Express (FOX), à qui il appartient avec le canadien Bombardier et l'américain Fluor Daniel et Odebrecht.

Cette situation contraste avec celle du Texas où le parlement de cet État avait voté sous la pression des lobbies, dont celui de la puissante compagnie aérienne régionale Southwest, une législation empêchant toute contribution financière publique au projet de TGV entre Dallas, Houston et Austin.

Sans contribution financière directe des pouvoirs publics, de tels projets peuvent difficilement mobiliser les fonds nécessaires de lancement sur les marchés financiers à la recherche d'une rentabilité à court terme, a souligné un responsable proche de FOX.

Selon lui, le Texas suit avec un grand intérêt l'évolution du TGV de Floride et pourrait éventuellement reconsidérer un projet de train à grande vitesse sur ce modèle.

Mais le projet de Floride n'en est qu'à ses toutes premières étapes.

Fox va entamer, dans les deux prochaines semaines, des négociations avec les autorités de l'État pour signer d'ici trois mois, si tout se passe bien, un accord de concession exclusive pour dessiner la ligne, mettre en place le montage financier et exploiter le système.

Ce qui nous importe le plus à ce stade a souligné Nick Serrianni, un responsable du département des Transports de Floride, « c'est la viabilité financière » du projet.

MICHEL GIRARD



Mme B. et son planificateur

Lors du blitz REER d'il y a deux ans, soit de décembre 1993 à la fin de février 1994, des centaines et des centaines de milliers de petits épargnants québécois ont décidé d'investir pour la première fois de leur vie dans l'achat de parts de fonds communs de placement.

À l'époque, les CPG (certificats de placement garantis) rapportaient, comme aujourd'hui, un faible rendement (4 à 6 %). Pendant ce temps-là, les promoteurs des fonds communs de placement jouaient aux héros en publiant dans les quotidiens de spectaculaires rendements.

Le blitz REER de 1994 tombait pile pour les fonds d'actions et les fonds d'obligations (et de titres hypothécaires) puisqu'ils venaient de connaître une année extraordinaire en raison de la forte hausse en 1993 tant de la bourse canadienne (32 %) que du marché obligataire (15 %).

Attirée par la publicité des promoteurs de fonds communs de placement, comme les groupes de planification financière, Madame B. a décidé, elle aussi, de faire de l'argent.

Pour ne pas rater son coup, se dit-elle, quoi de mieux que de confier ses économies à un spécialiste « neutre » qui s'affiche planificateur financier ! Elle opte ainsi pour le Groupe de planification financière DPM et lui confie un magot de quelque 30 000 \$.

Le planificateur responsable du dossier de Mme B. ne perd pas de temps et lui prépare une stratégie de placement axée exclusivement sur les fonds communs de placement suivants : 10 400 \$ dans le fonds équilibré Dynamic Partners ; 5 900 \$ dans le Global Strategy Canada Growth ; 7 900 \$ dans le Industrial Mortgage Securities ; 5 350 \$ dans le Templeton International Stock.

Rendements magiques

Les parts des fonds sont achetées les 21 et 22 décembre 1993.

Début de janvier 1994, Mme B. reçoit son relevé de compte au 31 décembre 1993.

Sous la colonne « Taux annuel », elle voit apparaître les chiffres 136,9 % pour le Dynamic Partners ; 191,1 % pour le Global Strategy Canada Growth ; 51,8 % pour le Industrial Mortgage Securities ; 49,3 % pour le Templeton International Stock.

Son planificateur ajoute à la main : « Rendement annualisé ».

Absolument pas familière avec la magie des mathématiques, Mme B. ne sait pas que ce « Rendement annualisé » n'est que de la poudre aux yeux. Les spectaculaires rendements de 136 %, 191 %, etc. n'étaient en fait que le résultat de l'extrapolation sur une année complète des rendements obtenus durant quelques jours par lesdits fonds communs de placement, soit entre les dates d'achat des 21 ou 22 décembre et le 31 décembre. La progression réelle du Dynamic Partners était à ce moment-là non pas de 136 % mais de seulement 2,1 % ; celle du Global Strategy de 3,0 % au lieu de 191 % ; celle du Industrial Mortgage de 1,2 % ; et celle du Templeton International de 1,0 %.

Bref, le portefeuille de Mme B. avait progressé de 1,8 % et non de quelque 100 p. cent ou plus !

En février, sentant probablement la bonne fortune, Mme B. ajoute 3 000 \$ (lesquels proviennent de la vente d'obligations d'épargne), somme qui est investie dans l'achat de parts additionnelles du Industrial Mortgage Securities.

Les rendements s'écroulent...

Arrive le relevé de compte du 31 mars 1994. Que retrouve-t-on sous la colonne « Taux annuel » ? Oups ! Le Dynamic Partners n'affiche plus que 10,1 % ; le Templeton International 14 % seulement. Le Global Strategy et le Industrial Mortgage ? Un blanc. (Leur rendement sur trois mois est négatif. DPM n'a pas annualisé les pertes !)

En mai 1994, Mme B. ajoute encore de l'argent. Elle transfère chez DPM des obligations d'épargne du Québec (OEQ) pour un montant de quelque 9 700 \$. Ces OEQ viennent à échéance 12 mois plus tard, soit le premier juin 1995.

Bilan au 30 décembre 1994, soit un an après avoir ouvert son compte chez le Groupe de planification financière DPM : le portefeuille de Mme B. a progressé de 0,2 % !

Quel est le placement le plus rentable de Mme B. ? Ce sont ses obligations d'épargne du Québec. DPM y attribue une progression de 6,6 % (différence entre le montant transféré, 9 739 \$, et la valeur de 10 830 \$ à l'échéance le premier juin 1995).

N'eût été de cette progression de 6,6 p. cent des OEQ, le portefeuille de Mme B. serait dans le rouge de 1,7 %.

Quant à la colonne du « Taux annuel », mieux vaut l'oublier !

Vers la mi-janvier 1995, Mme B. ajoute 5 200 \$ supplémentaires d'obligations d'épargne du Québec dans son portefeuille DPM.

Bilan au 30 juin 1995, c'est-à-dire un an et demi après son investissement initial : le portefeuille de fonds a progressé de 5,4 %. Les OEQ ? Leur valeur marchande, indique-t-on dans le relevé, gagne 8,6 %.

Les OEQ étant arrivées à échéance, le portefeuille de Mme B. se retrouve avec une liquidité de 16 220 \$. Que fait le planificateur de DPM ? Il achète pour un montant de 5 600 \$ des parts de fonds spéculatif Industrial Future. De plus, il investit 4 600 \$ dans l'achat additionnel de parts du Templeton International. Et le reste de 6 000 \$ est injecté dans l'acquisition d'un CPG de la fiducie Sun Life.

Que dit le relevé du 15 janvier 1996 ? Le portefeuille de Mme B. a progressé de 9 p. cent... après deux ans. Cela fait moins de 4,5 p. cent annuel composé ! N'eût été de la performance des obligations d'épargne du Québec, le portefeuille de Mme B. serait encore plus moche.

Madame B. est fort déçue de son investissement dans les fonds communs de placement que lui a vendus le Groupe DPM. Elle se demande : comment se fait-il que ses fonds, à elle, lui ont rapporté après deux ans un si minable rendement alors qu'on voit dans les journaux des fonds annonçant des rendements annuels de 15, 20, 25 p. cent et plus sur trois ans ?

« Je me demande, de dire Mme B., si c'est le courtier qui empêche la grande partie des bénéfices ? »

Non madame ! Votre planificateur du Groupe DPM n'encaisse pas des bénéfices à votre insu. Votre problème ? Il remonte à votre investissement initial, lequel a été fait dans un haut de marché.

Pour les détenteurs de parts de fonds communs de placement d'actions, d'obligations et d'hypothèque, l'année 1994 en est une à oublier. Nombre de fonds communs de placement ont accusé des baisses en 1994, ce qui était son cas.

À l'époque, un planificateur moins prudent aurait conseillé à ses clients d'y aller mollo avec les fonds communs de placement d'actions. Il fallait investir le capital initial de façon progressive, question de profiter des baisses de marché.

L'accord Canada-Chili plus large que prévu

Presse Canadienne
OTTAWA

L'accord commercial provisoire que le Chili et le Canada tentent de négocier aura une portée plus large que prévu.

L'entente, qui devait porter sur le commerce des biens et des services et sur un mécanisme de règlement des différends, sera accompagnée d'accords sur l'environnement et le travail semblables à ceux prévus dans l'Accord de libre-échange nord-américain, a confirmé hier le ministre canadien du Commerce extérieur, Art Eggleton.

Les équipes des deux pays sont réunies à Ottawa depuis hier et doivent poursuivre leurs discussions jusqu'à mardi.

Le ministre a expliqué que l'accord provisoire et les ententes supplémentaires pourront ainsi « servir de tremplin pour l'accès à part entière du Chili à l'ALENA ».

M. Juan Gabriel Valdés, négociateur en chef du Chili, a noté que son pays s'était toujours montré prêt à signer les ententes parallèles de l'ALENA. La décision de procéder avec le Canada en est le reflet, a-t-il ajouté.

Lors du Sommet des Amériques à Miami, en décembre 1994, le Chili avait été invité par le Canada, les États-Unis et le Mexique à rejoindre l'ALENA. Les trois pays espéraient s'entendre en 1996 mais ont dû ralentir le pas, le Congrès américain n'ayant toujours pas autorisé le président Clinton à procéder de façon rapide.

La FTQ d'accord avec une hausse de 2 % du tarif d'Hydro

LISA BINSSE

Quelque peu bousculée en commission parlementaire cette semaine, Hydro-Québec a quand même l'appui de la FTQ qui se dit d'accord avec une hausse « progressive et équitable » du tarif résidentiel.

M. Henri Massé, secrétaire général de la FTQ, a indiqué que la centrale syndicale était favorable à une hausse de tarif raisonnable, de l'ordre de 2 % par année, durant trois ans d'affilée. « Une telle hausse progressive et continue des tarifs, décidée à tous les trois ans, serait ainsi beaucoup plus prévisible et d'autant plus à l'abri d'inférences politiques électorales. »

La société d'État réclame une hausse moyenne de 4,7 %, ce qui équivaut à 45 \$ par année. Elle propose aussi de majorer de 1 % le tarif des grandes entreprises et de geler celui des PME, secteur où le gaz naturel lui fait une concurrence importante.

Au terme de deux jours d'étude en commission parlementaire, le gouvernement a indiqué qu'il n'ac-

cepterait pas de hausse de tarif sans exiger aussi d'Hydro-Québec qu'elle réduise davantage ses dépenses. Le gouvernement et l'opposition sont tous deux convaincus qu'il y a encore trop de gas.

Quelque 17 000 employés d'Hydro-Québec — techniciens, métiers et bureau — sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique, syndicat affilié à la FTQ.

M. Massé pense qu'une hausse est peut-être le seul moyen d'éviter un véritable choc tarifaire dans quelques années et pourra même inciter les consommateurs à économiser l'énergie.

M. René Sarrazin, coordonnateur des trois syndicats au sein de la société, souligne qu'il faut réduire l'interfinancement au profit du résidentiel, ou les tarifs sont en-deçà des coûts de production, mais graduellement. Dans le secteur commercial, la société subit la concurrence « déloyale » du gaz naturel et ne peut augmenter les tarifs sans risquer d'y perdre des clients. Elle ne peut en exiger plus des grandes entreprises qui font face à une concurrence internationale, notam-

ment américaine. Les prix baissent aux États-Unis à la suite de la déréglementation. Des pertes de ventes dans ces secteurs signifient une hausse du tarif résidentiel.

M. Sarrazin juge déloyale la concurrence de Gaz Métropolitain parce que cette entreprise n'est pas soumise aux mêmes obligations qu'Hydro-Québec. Elle peut choisir ses marchés alors que la société d'État doit desservir tout le monde.

Il est d'accord avec la création d'une régie qui étudierait les tarifs d'électricité et pourrait aussi se pencher sur l'interfinancement et déterminer quels sont les coûts réels de l'électricité dans le résidentiel.

La convention collective des trois groupes d'employés est échue depuis décembre. Le syndicat élabore présentement un projet de convention collective et les négociations pourraient débuter en mai.

En ce qui a trait aux réductions de postes annoncées par la société, dont environ 500 en 1996 et 1200 en 1997, M. Sarrazin a indiqué que les syndicats et la société tentent de trouver des moyens pour les éviter.

Des relations de travail difficiles, prédit le Board

Presse Canadienne
OTTAWA

Un rapport rédigé pour le compte de la Conférence Board laisse entrevoir une année difficile dans le dossier des relations de travail, sur fond de compressions gouvernementales et de réductions budgétaires observées dans les entreprises.

Le rapport rédigé par Ruth Wright dit clairement que certains « chefs syndicaux estiment avoir le dos au mur ». « Des réductions dans

la taille des entreprises, des investissements dans le domaine de la technologie ayant pour effet de diminuer le personnel requis et la

pression exercée par les employeurs en vue de réduire les coûts de fonctionnement forcent les syndicats à prendre position ».

LE RENDEMENT
DES MARCHÉS
BOURSIERS
avec
UNE COTE AAA
POUR VOTRE REÉR

Effets liés à l'indice «Toronto 35 IndexSM»

- Toute hausse de l'indice 35 de la Bourse de Toronto est payée à 100 % comme intérêt
- Capital remboursé complètement à l'échéance
- Engagement de la Société pour l'expansion des exportations, agent de Sa Majesté du chef du Canada
- Admissible aux REÉR

Pour tout renseignement, appeler :
1-800-563-3193
De 8 h à 17 h, heure de l'Est, du lundi au vendredi

CIBC
Wood Gundy

*Cote décernée par Standard & Poor's et Dominion Bond Rating Service. Placements CIBC Wood Gundy Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants; c'est une filiale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale. L'indice boursier «Toronto 35 Index» est préparé et publié par la Bourse de Toronto conformément aux critères normaux établis de temps à autre par la Bourse de Toronto. L'indice «Toronto 35 Index» est une marque de commerce de la Bourse de Toronto, qui accorde à l'émetteur des effets une licence d'utilisation de l'indice et de la marque, sans pour autant garantir ni sanctionner lesdits effets.

DIVIDENDES

Émetteur	Émission	Clôt. des reg.	Paiement	Taux
IPSCO Inc.	Ordinaires	11 mars	29 mars	0,12 \$
PanCanadian Petroleum Limited	Ordinaires	15 mars	29 mars	0,20 \$

MONTREAL TRUST
MEMBRE DE 100% SERVICES SUITE

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Crown Assets Distribution Centre / Centre de distribution des biens de la Couronne

Vente par soumission sous enveloppe scellée
Skyvan Séries SC7 (Interdit de vol)



Moteur Garrett Airsearch modèle TPE 331-2-201A

Renseignements et documents de soumissions:

Robert Heath, (613) 952-7961

Télé.: (613) 941-0155

Canada

Econo-flashes

DOMINION TEXTILE AUX ÉTATS-UNIS

■ Dominion Textile vient de déposer une déclaration d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, concernant un projet d'émission, aux États-Unis, par sa filiale Dominion Textile (USA) de billets prioritaires, échéant en 2006, pour un capital total de 150 millions US. Ces billets non garantis seront inconditionnellement cautionnés par Dominion Textile et offerts par l'intermédiaire de la firme de souscription Goldman Sachs & Co. Le produit net de cette émission sera affecté au refinancement de certaines dettes garanties de Dominion Textile (USA). Il est prévu que le placement de ces billets sera achevé au cours du présent mois.

HÉROUX : DEUX NOUVEAUX CONTRATS

■ La division de Longueuil de la compagnie Héroux a décroché deux nouveaux contrats pour l'entretien et la remise à neuf de trains d'atterrissage de patrouilleurs maritimes à long rayon d'action Orion P3, représentant un montant total d'environ 6,5 millions. Un contrat a été octroyé par la marine américaine et le deuxième par Chrysler Technologies de Waco, au Texas.

DÉBENTURES DU CANADIEN PACIFIQUE

■ Dans le cadre de sa restructuration organisationnelle, Canadien Pacifique présentera aux détenteurs de ses débetures consolidées à 4% une proposition comportant différentes options entre lesquelles ils pourront choisir. La proposition inclura une option de paiement en espèces en vertu de laquelle les détenteurs pourraient choisir de recevoir soit 60 \$ US pour chaque tranche de 100 \$ US de débetures, soit 60 livres sterling pour chaque tranche de 100 livres sterling de débetures. La proposition comprend aussi une option d'échange en vertu de laquelle les détenteurs pourraient choisir de recevoir des actions ordinaires de la nouvelle société mère Canadien Pacifique en échange de leurs débetures consolidées. L'option d'échange sera conçue de façon à ce que les détenteurs reçoivent une valeur équivalente à celle que leur procurerait l'option de paiement en espèces. Le nombre d'actions ordinaires sera calculé au moyen d'une formule fondée sur le cours moyen des titres de Canadien Pacifique Limitée. La proposition du CP comprendra aussi une option de conservation en vertu de laquelle les détenteurs pourraient choisir de conserver leurs débetures consolidées à 4% de la société restructurée CP, aux mêmes conditions.

IMPACT À LA BOURSE DE TORONTO

■ Les actions de MPACT, fournisseur mondial de logiciels et de services pour le commerce électronique, sont maintenant négociées à la Bourse de Toronto.

CAMBIOR : FINANCEMENT TERMINÉ

■ Cambior a clôturé son appel public à l'épargne pour huit millions d'actions ordinaires au prix de 20,87 \$ par action. Cette émission de 167 millions, avant déduction des honoraires des preneurs fermes et frais d'émission, a été placée au Canada par l'entremise de Nesbitt Burns, RBC Dominion Valeurs Mobilières, ScotiaMcLeod, Bunting Warburg, Salomon Brothers et UBS Securities. Le produit net du placement, 160 millions, sera ajouté au fonds de roulement et utilisé pour les besoins généraux de la Société.

LA DETTE DE CONSOMMATION

■ La croissance de la part occupée par les soldes de cartes de crédit dans le total de la dette de consommation des québécois auprès des institutions de dépôt a été constante au cours des quatre dernières années. Au troisième trimestre de 1995, le crédit obtenu par l'usage des cartes de crédit offertes par les institutions de dépôt au Québec s'élevait à 3,3 milliards, soit 15,1% de l'ensemble du crédit à la consommation consenti par ces institutions. Au troisième trimestre de 1991, ce pourcentage s'élevait à 12,3%, soit à un niveau identique à celui de 1990. C'est ce que révèlent les données préparées sur le sujet par le Bureau de la statistique du Québec qui constate aussi que, si la tendance observée se maintient, c'est-à-dire que ce soit au quatrième trimestre que le crédit utilisé sur ces cartes de crédit est le plus élevé durant l'année, la partie du crédit obtenu par carte de crédit sur l'ensemble de la dette de consommation des québécois aura encore augmenté en 1995 par rapport au sommet atteint à la fin de 1994.

IMPRIMERIES QUEBECOR DANS QMM

■ Imprimeries Quebecor a récemment pris une participation de 50% dans la Société en commandite QMM, dont le commandité est Quebecor Multimédia et dont la mission est de fournir une gamme complète de services de codition de livres, d'édition électronique et de production multimédia interactive. Ses services s'adressent aux éditeurs de livres, de journaux, de magazines, de catalogues ainsi qu'aux spécialistes du marketing direct et aux producteurs de communication d'entreprise et d'information financière. Cette société distribue également des CD multimédias sur les marchés du grand public et de l'éducation au Canada et exploite un système d'échange commercial électronique pour les achats d'entreprises à entreprises. QMM emploie plus de cent personnes réparties dans cinq installations au Canada et aux États-Unis dont trois sont situées à Montréal, une à Toronto, et une à Seattle. Ses bureaux de vente sont à Montréal, Toronto, New York, Chicago et Seattle.

INNOVATION CHEZ SICO

■ Tout en poursuivant des travaux de modernisation de près d'un million à ses usines de Québec et de Toronto, Sico introduit, en premier en Amérique du Nord, une importante innovation dans le procédé d'emballage des peintures : la pellicule thermorétractable. C'est à l'usine de Québec, où sont fabriquées les peintures au latex de Sico, que l'on a mis en place le nouveau procédé. D'autre part, l'ensemble des travaux a consisté à remanier tout le secteur de l'emballage et à automatiser cette opération ainsi qu'à installer une nouvelle ligne d'encannage plus productive et flexible. « L'utilisation de la pellicule thermorétractable, elle-même recyclable, nous permet d'éliminer les boîtes de carton et de réduire considérablement le volume des déchets, soit d'environ 65% », a déclaré Yves Gosselin, vice-président. À l'usine de Toronto, l'investissement est destiné au réaménagement complet de la section de l'emballage et à l'installation de nouvelles emballeuses. C'est dans cette usine que Sico fabrique les peintures alkyles et les colorants. Ces investissements s'inscrivent dans la deuxième phase d'un plan global de modernisation de plus de 5,5 millions annoncé en 1993 et qui sera complété cette année.

TRANSACTION : HOLLINGER/ARMADALE

■ Armadale et Hollinger ont enfin conclu la transaction annoncée le 28 décembre dernier où Hollinger se porte acquéreur de deux quotidiens et de douze périodiques en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta. Les deux quotidiens sont le Regina Leader-Post et le Saskatoon StarPhoenix. Dans les périodiques, six sont à tirage payé, ce sont : The Herald (Dauphin au Manitoba) ; The Review (Roblin au Manitoba) ; This Week & Enterprise (Yorkton en Saskatchewan) ; The Times (Taber en Alberta) ; The Advance (Vauxhall en Alberta) et Sunny South News (Coaldale en Alberta).

BOURSE ET GOLDEN BRIAR MINES

■ A la demande de la Bourse de Montréal, Golden Briar Mines affirme n'être au courant d'aucun fait important expliquant les activités liées à ses actions, sauf de ce qui suit : elle s'appuie à effectuer des travaux de forage dans un bloc de concessions du comté Rathburn, dans l'anomalie Wanapitei à Sudbury. Les deux trous de forage situés sur le terrain sous option à deux milles de distance l'un de l'autre ont entrecoupé, à une profondeur de 2 500 pieds, une minéralisation disséminée de nickel, de cuivre et de mine du platine, y compris de très petits fragments de sulfure massif. Selon le professeur A.J. Naldrett, de l'Université de Toronto, la minéralisation disséminée n'est pas économique. Il a toutefois affirmé qu'il faudrait demander d'où proviennent les métaux dans les sulfures. Il a parlé de récents travaux de recherche, effectués dans la région, qui suggéraient que les métaux avaient peut-être été obtenus par la lixiviation en profondeur d'une masse rocheuse intrusive minéralisée. Golden Briar s'appuie actuellement à creuser l'un des deux trous de forage à plus de 2 500 pieds de profondeur afin d'entrecouper la masse rocheuse minéralisée intrusive et ignée. Cette mesure constitue la première étape de son programme d'exploration visant à déterminer si la minéralisation dans les deux trous de forage a la même source. Golden Briar pourrait acquérir une participation de 50% en déboursant 500 000 \$ en quatre ans.

OPTIMISER vos transactions

Table of financial data with columns for 'Les 5 titres les plus actifs de (OTC)', 'Vol.', 'Opt. en cours', 'Série', 'Off. Dem.', 'Dem. Opt.', 'Vol. cours', 'Série', 'Off. Dem.', 'Dem. Opt.', 'Vol. cours'. Includes various stock and bond listings.

La bourse en bref

Table with two main sections: 'MONTREAL' and 'TORONTO'. Each section contains 'Volume', 'Indices de Montréal/Toronto', and 'Faites saillantes'.

Table titled 'NEW YORK' and 'NASDAQ' showing market indices and volume data for these exchanges.

Table titled 'Options sur l'indice S & P 100 à Chicago' showing various option contracts with columns for 'Série', 'Off. Dem.', 'Dem. Opt.', 'Vol. cours', 'Série', 'Off. Dem.', 'Dem. Opt.', 'Vol. cours'.

Table titled 'Les rapports financiers express' containing 'COMPAGNIES', 'PROFITS (PERTES) (\$000)', and 'REVENUS BRUTS (\$000)' for various companies.

BOURSE



Comment lire les cotes financières

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

BOURSE DE MONTRÉAL ET TORONTO

Div = Dividende par action sur une base annuelle. Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

BOURSE DE VANCOUVER

Act = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens. g* = Dividende extraordinaire.

FONDS MUTUELS

Le prix d'achat correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation complétée du fonds.

A/B

Table of stock prices for various companies including ABL, ACP, AEP, etc.

Infographie La Presse

Table with columns: Valeurs Div., Ventes, (100) CB, Haut, Bas, Fern., Net, %52sem.

D/F/E

Table with columns: Denison, Desjar, Desj, etc.

G

Table with columns: GTC, GTC, GTC, etc.

H/J

Table with columns: Habito, Habito, Habito, etc.

Ventes (100) CB Haut Bas Fern. Net %52sem

Table with columns: Camp, Camp, Camp, etc.

K/M

Table with columns: KMG, KMG, KMG, etc.

N

Table with columns: Nat, Nat, Nat, etc.

O

Table with columns: OTC, OTC, OTC, etc.

P

Table with columns: P, P, P, etc.

Q

Table with columns: Q, Q, Q, etc.

R

Table with columns: R, R, R, etc.

S

Table with columns: S, S, S, etc.

T

Table with columns: T, T, T, etc.

U

Table with columns: U, U, U, etc.

V

Table with columns: V, V, V, etc.

W

Table with columns: W, W, W, etc.

Ventes (100) CB Haut Bas Fern. Net %52sem

Table with columns: Ventes, Ventes, Ventes, etc.

X

Table with columns: X, X, X, etc.

Y

Table with columns: Y, Y, Y, etc.

Z

Table with columns: Z, Z, Z, etc.

AA

Table with columns: AA, AA, AA, etc.

AB

Table with columns: AB, AB, AB, etc.

AC

Table with columns: AC, AC, AC, etc.

AD

Table with columns: AD, AD, AD, etc.

AE

Table with columns: AE, AE, AE, etc.

AF

Table with columns: AF, AF, AF, etc.

AG

Table with columns: AG, AG, AG, etc.

AH

Table with columns: AH, AH, AH, etc.

Ventes (100) CB Haut Bas Fern. Net %52sem

Table with columns: Ventes, Ventes, Ventes, etc.

AI

Table with columns: AI, AI, AI, etc.

AJ

Table with columns: AJ, AJ, AJ, etc.

AK

Table with columns: AK, AK, AK, etc.

AL

Table with columns: AL, AL, AL, etc.

AM

Table with columns: AM, AM, AM, etc.

AN

Table with columns: AN, AN, AN, etc.

AO

Table with columns: AO, AO, AO, etc.

AP

Table with columns: AP, AP, AP, etc.

AQ

Table with columns: AQ, AQ, AQ, etc.

AR

Table with columns: AR, AR, AR, etc.

AS

Table with columns: AS, AS, AS, etc.

Ventes (100) CB Haut Bas Fern. Net %52sem

Table with columns: Ventes, Ventes, Ventes, etc.

AT

Table with columns: AT, AT, AT, etc.

AV

Table with columns: AV, AV, AV, etc.

AW

Table with columns: AW, AW, AW, etc.

AX

Table with columns: AX, AX, AX, etc.

AY

Table with columns: AY, AY, AY, etc.

AZ

Table with columns: AZ, AZ, AZ, etc.

BA

Table with columns: BA, BA, BA, etc.

BB

Table with columns: BB, BB, BB, etc.

BC

Table with columns: BC, BC, BC, etc.

BD

Table with columns: BD, BD, BD, etc.

BE

Table with columns: BE, BE, BE, etc.

FAITS SAILLANTS

TRANSIGES: BAISSES: BOND: INCHANGES: NOUVEAUX HAUTS: NOUVEAUX BAS: NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE L'ANNEE: NOUVEAUX HAUTS: NOUVEAUX BAS: NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE L'ANNEE

Fonds US

Table with columns: Fonds US, Fonds US, Fonds US, etc.

Reçu de capital-dividende

Table with columns: Reçu de capital-dividende, Reçu de capital-dividende, Reçu de capital-dividende, etc.

Partis de Fiducie

Table with columns: Partis de Fiducie, Partis de Fiducie, Partis de Fiducie, etc.

Bons de Souscription Spéciaux

Table with columns: Bons de Souscription Spéciaux, Bons de Souscription Spéciaux, Bons de Souscription Spéciaux, etc.

Société en Commandite

Table with columns: Société en Commandite, Société en Commandite, Société en Commandite, etc.

FAITS SAILLANTS

Transigés, Baisse, Bond, Inchange, Nouveaux Hauts, Nouveaux Bas, Nouveaux Hauts et Bas de l'année, Nouveaux Hauts, Nouveaux Bas, Nouveaux Hauts et Bas de l'année

PLUS ACTIFS (en volume)

Table with columns: PLUS ACTIFS (en volume), PLUS ACTIFS (en volume), PLUS ACTIFS (en volume), etc.

PLUS ACTIFS (en valeur)

Table with columns: PLUS ACTIFS (en valeur), PLUS ACTIFS (en valeur), PLUS ACTIFS (en valeur), etc.

GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.)

Table with columns: GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), etc.

GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.)

Table with columns: GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), etc.

GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.)

Table with columns: GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), GAGNANTS ET PERDANTS (en p.c.), etc.

Table of financial data and market indices. Columns include various market categories like 'MEMBRES', 'AGF Ser A', 'AGF Ser B', etc., with corresponding values and percentages.

Les obligations Les titres au comptoir (DE TORONTO)

Table of bond and stock market data. Columns include 'Canada', 'Ontario', 'Quebec', and 'US'. Rows list various securities with their respective values and market status.

Les devises

Table of exchange rates for various currencies. Columns include 'Canada', 'US', 'UK', 'Japan', 'Australia', etc., with their respective exchange rates.

SUITE DE LA PAGE C 6

Continuation of the financial data table from page C6, listing various securities and their market values.

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES
AUTOBAINES AUTOBAINES

VOLKSWAGEN
762-9777

ACHETONS VOLKS USAGÉS, VOITURES REMISES A NEUF
86 Golf 2 portes, A-1 3900 \$
87 Audi 4000 GT, "full" 5900 \$
88 Toyota Corolla, 4000 \$
89 Ford, superbe! 1900 \$
89 Cobalt rouge, 5 vit. 10 900 \$
91 Jetta Sport, très belle 9900 \$
92 Jetta vert émeraude 10 900 \$
92 Golf diesel, 4 portes 8900 \$
92 Jetta Turbo-D, full, 11 900 \$
92 Jetta, air, 92 000 km 12 900 \$

TOUTES VOITURES GARANTIES
LE SPÉCIALISTE VOLKSWAGEN
CAMPBELL & CAMERON
4050 Av. Verdun, Verdun

VOLKS Corrado 90, 75 000 km, gar., 819-842-7636, 820-5522 chr
VOLKS Corrado G-80 90, noire, cuir, ABS, vitres teintées, toit ouvrant, air, cruise, 119 800 km, 12 000 \$, Donato, 674-2866.
VOLKS Corrado 90, 120 000 km, 83 000 km, 18 000 \$, (514) 745-7191.

VOLKS Fox GL 88, 4 portes, 5 vit., mécanique A1, extra propre, 110 000 km, 2950 \$, échange accépte, 952-1248 Logieuc Auto
VOLKS Fox GL 88, 4 portes, 5 vit., mécanique A1, extra propre, 110 000 km, 2950 \$, échange accépte, 952-1248 Logieuc Auto
VOLKS Fox GL 88, 4 portes, 5 vit., mécanique A1, extra propre, 110 000 km, 2950 \$, échange accépte, 952-1248 Logieuc Auto

VOLKS Passat GL 91, out., cuir, toit, anti-démarrage, mags, sièges chauffants, vitres teintées, noir, 125 000 km, 11 500 \$, 514-743-5248
VOLKS Passat GL 92, mon. 40 000 km, 13 000 \$, 514-743-5248
VOLKS Passat GL 92, mon. 40 000 km, 13 000 \$, 514-743-5248

VOLKSWAGEN
AUTO E. LAUZON
95, Golf GTI VR6, 19 000 km
92, Golf 5 vit., 2 portes, blanc
92, Golf turbo-diesel, rouge
94, Golf, turbo-diesel, air, noir
95, Golf CL, 5 vit., noir, 4000 km
94, Jetta GL, out., vert, 13 000 km
94, Jetta GL, 5 vit., noir, 25 000 km
95, Golf GL, 5 vit., air, suède
92, Passat GL, out., 47 000 km, blanc
92, Passat GL, out., 47 000 km, blanc
92, Passat GL, out., 47 000 km, blanc
94, Eurovan Transporteur, diesel, 88, Corbiollet, 5 vit., rouge
95, Corbiollet, out., démo, 6400 km

VOLKSWAGEN
CENTRE-VILLE
Golf 91, 2 portes, out., 49 000 km
Golf 92, diesel, 4 portes 45 000 km
Jetta GL 91, out., 51 000 km
Jetta GL 91, out., blanc, 40 000 km
AUTRES USAGÉS EN STOCK
324 RUE PEEI
846-1717

VOLVO 940 SE 91, équipée au maximum, couleur grise, inf. cuir noir, 68 000 km, 17 900 \$, 327-8792, 93-388-6897.
VOLVO 940 1995, 11 000 km, tout équipé, impeccable, gar. prolongée 7 ans, 41 800 \$, 466-5156
VOLVO 940 93, mécanique A-1, 146 000 km, 19 800 \$, (418) 268-3219.

VOLVO 940 93, mécanique A-1, 146 000 km, 19 800 \$, (418) 268-3219.
VOLVO 940 93, mécanique A-1, 146 000 km, 19 800 \$, (418) 268-3219.
VOLVO 940 93, mécanique A-1, 146 000 km, 19 800 \$, (418) 268-3219.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT
1 Grandes et maigres.
2 Admire comme honnête — Fait partie du petit bétail.
3 Plante des prés à fleurs jaunes, blanches ou mauves — Plus petit que le ponce.
4 Occasion — Échelle utilisée en photo.
5 Partie d'une poule — Marque le moment — Ragout de lapin.
6 Voile triangulaire — Luxueux.
7 Enlève l'eau de — Lentement.
8 Partie d'un meuble servant de support — Ancienne monnaie chinoise — Conjugaison.
9 Inflammations — Créature.
10 ... Paso — Canton de Suisse — Unité de mesure de surface.
11 Remarque qui explique un texte.
12 Grande école — Qui correspond à un type courant.

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

606 CAMPING, CHASSE ET PÊCHE
CLUB Chasse à l'air, en formation, 10 membres max., site unique, 1000 \$ tout incl., (418) 881-3279.

655 MOTOCYCLETTES
ACHETE moto et 4 roues; allions chez-vous; pave comptant 971-0466
DUCATI 900SS 97, 4500 km, comme neuf, 9500 \$, 677-1958.
KAWA 95, EX500, bleue, 4000 km, 4700 \$ nég., 931-4840 rependeur
KAWASAKI GPZ 750 '84, bos ml. prire, très propre, 1800 \$, 455-4293.
KAWASAKI ZZR-11, 1994, 13 000 km, vitres teintées, 9000 \$, 731-9662.

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS
BATEAU de pêche Marvac 16 pi 60, avec moteur Mercury 75 HP, sonar, console, vivier, sièges pivotants, remorque. Prix vert 6200\$. 1-(514)-598-6678 (pogette).
BAYLINER 3788, 1989, flying bridge, 2 moteurs diesel, 135 hp turbo, super propre, équipement complet, radar, etc. 120 000 \$ nég. Personne sérieuse. 418-543-6292.

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS
CACHETRAIS bateau, 20 à 22 pi, cuddy cabine, in-board, 4,3 L X, 1990 et plus, 12 000 \$, 626-7442.
A1, cabine W/A, Fish 22, 1988, Mercruiser, 4,3 L, in-board/out-board, 12 500 \$, Denis: 437-2027

Propositions d'affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
ACCES Internet serveur, avenir 5 formation cie en main, 100 000 \$, comptant 30 000 \$, 981-5709.
ACCES Internet, location ordinateurs à l'heure, 15 places d'affaires, territoire protégé, rev. passif, 5000 \$ sem., comptant 15 000 \$, balance financée 60 000 \$, 981-5709.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
EBENISTERIE, usine tout équipée, 2300 pi car., Magnifique salle de montre, beaucoup d'outillage. River-Sud. Très bon prix, vente rapide. Mise de fonds de 20%, avec un 92 turbo-400 forces.
INCROYABLE!
Pas de vente. Pas de produit. Pas d'inventaire. Le nouveau lieu des années 90. Investissement minime. Territoire disponible dans votre région. Protège par garantie de remboursement. Toutes transactions complètes. Représentant dans votre région.
1-800-852-6071
PROJET A VENDRE DE 12 condos avec plans, à Montréal. 967-1672

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
INCORPORATION, conseil pour porter en affaires, 50 \$ + 388-1101.
Votre entreprise sur Internet
site web coproduit de 2 pages
photo + logo = 199 \$
InteIGlobe Inc. (514) 272-7551
IMPT informative fédérale provinciale. 527-2629 279-8405.
R. GALIPEAU & ASS imptof de tous genres 722-1759, 722-9904

725 TENUE DE LIVRES, IMPOT
R. GALIPEAU & ASS imptof de tous genres 722-1759, 722-9904

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES
AVIS par les présentes donne que, à la suite du décès de Monique Desrosiers, Davon, en son vivant domiciliée au 91, rue Terrasse Monroie, Lavitrie, survenue le 15 octobre 1995, un inventaire des biens de la défunte a été fait, le 27 février 1996, devant Me Sonia Berthelot, notaire, dont l'étude est située au 6455, Jean-Talon Est, à St-Leonard, conformément à la loi et cet inventaire peut être consulté par les intéressés.

805 AVIS DIVERS
C.O. Montréal-Olympique
Semaine 9 - Billets olympiques: 3158 2647 4833 3327 4906 4298 3470
Semaine 8 - Billets olympiques: 3389 2951 3000 5153 2924 4180 2878

805 AVIS DIVERS
C.O. Montréal-Olympique
Semaine 9 - Billets olympiques: 3158 2647 4833 3327 4906 4298 3470
Semaine 8 - Billets olympiques: 3389 2951 3000 5153 2924 4180 2878

ÉTÉS-VOUS OBSERVATEUR?
RÉPONSES
1) Talon droit de l'homme non visible.
2) Poncho plus long sur la poitrine de l'homme.
3) Oreille de la femme incomplète.
4) Jupe de la femme incomplète à la ceinture.
5) Garde-boue plus court devant la roue arrière.
6) Haut du cactus de droite modifié.
7) La colline du milieu plus longue.
8) Branche droite du cactus de gauche.

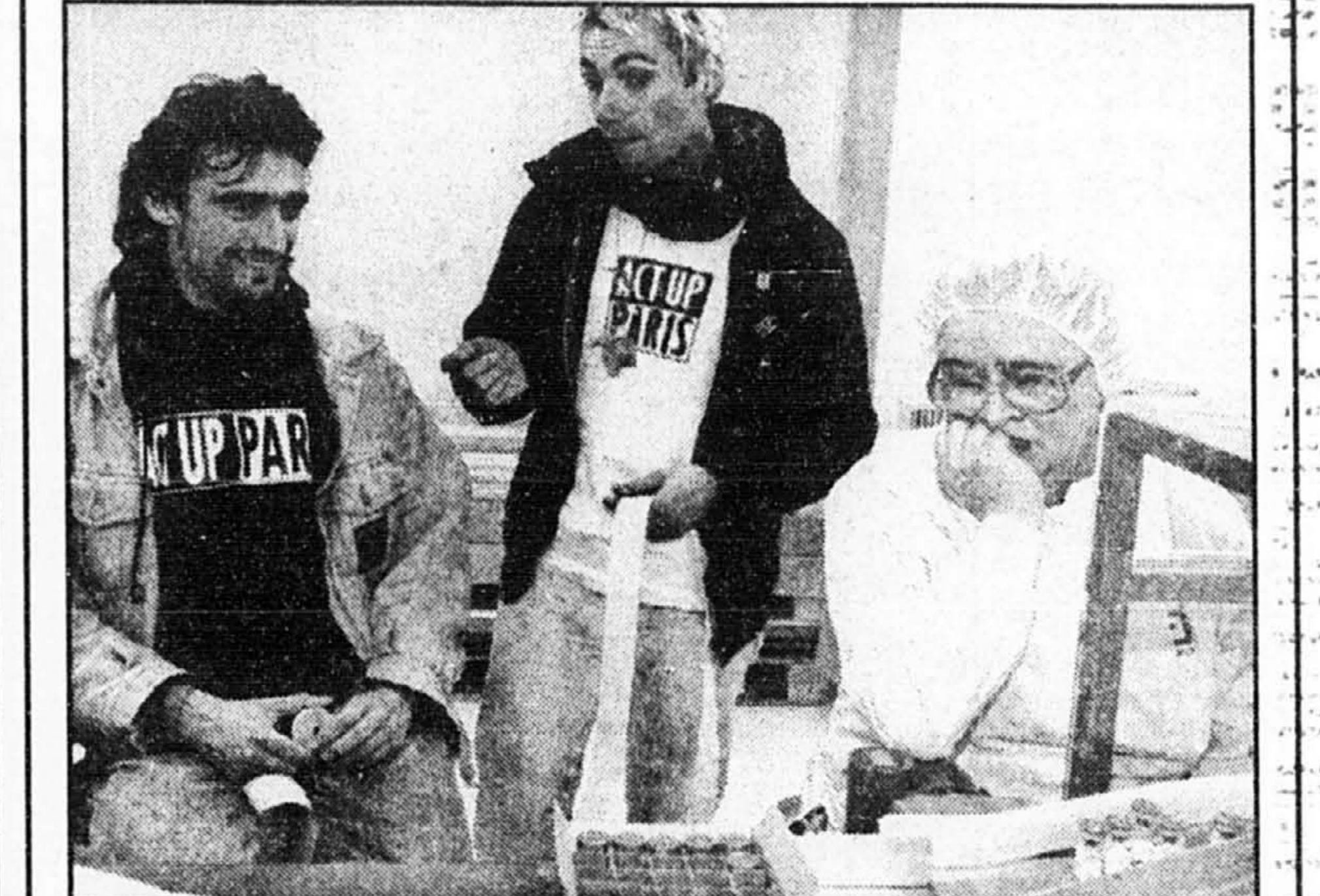
Le bridge
Une main mémorable
ANDRÉ TRUDELLE
Marc-André Fourcaudot, excellent joueur montréalais, aime se rappeler la main suivante qu'il a jouée en compagnie de Rolande Makarewicz, présidente de la Ligue de bridge de Montréal, au temps où ils habitaient tous deux la région du Saguenay. Fourcaudot avait peu d'expérience à la table de bridge. Rolande et lui participaient à un national à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Face au duo de Mark Molson et de Boris Baran, il ose demander 3 SA avec la main de Sud.

Donneur: Ouest
Vulnérabilité: Nord-Sud
NORD
♠ 10
♥ D4
♦ AV97532
♣ R73
OUEST EST
♠ ARD74 ♠ 93
♥ A72 ♥ V109865
♦ D10 ♦ 864
♣ V94 ♣ 82
SUD
♠ V8652
♥ R3
♦ 3
♣ A D10 65

Les enchères:
OUEST NORD EST SUD
1 Pi 2 K passe 3 SA
Entame: 7 de Pi
infographie La Presse

Fourcaudot gagne du Valet de Pi, encaisse son Roi de K sec, passe au mort par le Roi de Tr, défille les K du mort, puis revient encaisser ses Tr. Le déclarant gagne les 13 levées. Le contrat de 3 SA est imbattable, certes, mais Sud peut être limité à ses neuf levées.
« J'étais tellement nerveux, que Baran, furieux de son entame, n'a pas fourni en une occasion et je ne m'en suis pas rendu compte. Cette main restera à jamais gravée dans ma mémoire. »

SANTÉ



Manif contre la « loterie du sida »

Une employée des laboratoires Abbott, à droite, a vu son travail interrompu par des manifestants du groupe Act-Up, militant pour les droits des homosexuels, qui ont paralysé une chaîne de fabrication de la compagnie pharmaceutique américaine, située à Saint-Rémy-sur-Avre, en France. Les manifestants veulent obtenir l'assurance qu'il n'y aura pas pénurie de Ritonavir, un nouveau médicament contre le sida. Les autorités médicales françaises veulent créer une loterie pour distribuer le médicament.

Mise en garde contre un virus du sida thaï

Les travaux de l'équipe du Dr Essex et de ses collaborateurs des universités thaïlandaises de Mahidol et Chang Mai doivent être publiés aujourd'hui dans la revue Science.
Les chercheurs ont découvert 10 sous-types du VIH-1, dont le sous-type E thaïlandais et le sous-type B, prévalent aux États-Unis et en Europe occidentale.
Le VIH-2 est surtout présent en Afrique occidentale.
Les recherches ont montré 10 % de transmissions par relations hétérosexuelles avec le sous-type B contre 90 % lorsque le sous-type E est également présent, comme c'est le cas en Thaïlande.

Méningite et choléra font rage en Afrique de l'Ouest

du fleuve Niger. L'an dernier, la maladie avait fait 3 200 morts sur 40 000 cas mais la région de Gaya avait été épargnée.
Au Burkina, 284 personnes sont décédées depuis début janvier et 3 785 cas au total ont été recensés. L'an dernier, la maladie avait fait 489 morts au Burkina.
Le Sénégal est de son côté frappé depuis quatre mois par le choléra. Selon MSF, cette épidémie « de grande ampleur », dont les principaux foyers se situent dans la région de Diourbel, à l'Est de Dakar, a fait 210 morts sur 3 080 cas enregistrés et 8 500 à 12 000 cas supplémentaires pourraient s'y déclarer dans les deux prochains mois.

Mais les autorités sénégalaises ont contesté hier l'ampleur de l'épidémie, jugeant les propos de MSF « très alarmistes ». De source proche du ministère de la Santé, on estime, sans donner de chiffres, que MSF fait un bilan sur tout le pays et pas seulement sur la région de Diourbel.
L'épidémie est « en voie de régression », affirme-t-on de même source, malgré la persistance de « petits foyers ». « Elle a commencé en octobre à Dakar, mais depuis elle a disparu de la capitale », ajoute-t-on.

Plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest sont également frappés par le choléra, endémique dans la région. Au Niger, on a enregistré 50 morts sur 951 cas recensés depuis trois mois dans l'ouest du pays. Au Mali, 599 cas dont 79 mortels ont été signalés depuis le début de l'année.
Toutes fois, les autorités médicales maliennes estiment que la maladie n'a pas « une allure épidémique » et que la situation reste « maîtrisable ».
Chaque année, le choléra fait des centaines de morts en Afrique. En 1991, la maladie avait fait environ 10 000 victimes en quelques mois sur l'ensemble du continent.

Epidémie de méningite cérébro-spinale au Nigeria

Diagramme anatomique du système nerveux central montrant le bulbe rachidien, la moelle épinière, les méninges et le liquide céphalo-rachidien. Texte explicatif: Symptômes: violents maux de tête, vomissements en jets, raideur de la nuque. Origine: un microbe, le diplocoque, qui produit une inflammation du cerveau et des méninges. Méninges: membranes entourant le cerveau et la moelle épinière. Diagnostic: une ponction lombaire révèle un liquide céphalo-rachidien trouble. Evolution: convulsions et fièvres pouvant entraîner un décès rapide. Traitement: antibiotiques en cas de dépistage précoce. Prévention: vaccination. Carte de la région du Nigeria montrant les principaux états touchés: Sokoto, Katsina, Kano, Kebbi, Niger, Bauchi, Oyo, Ondo, Cross River, Lagos, Port Harcourt.

ACTUALITÉS

Sang: le test p24 ne causera pas de pénurie

■ La Croix-Rouge canadienne ne qu'elle fera face à une pénurie de produits sanguins lorsqu'elle aura recours à un nouveau test pour y déceler la présence du VIH.

Selon le directeur national des laboratoires de la Croix-Rouge, Peter Gill, l'utilisation de ce nouveau test appelé p24 entraînera le rejet d'une certaine quantité de produits sanguins, mais que le pourcentage devrait être peu élevé. « Je ne m'attends pas à faire face à une pénurie », a affirmé M. Gill hier.

Des reportages en provenance de Vancouver ont affirmé cette semaine que la Croix-Rouge sera forcée de lancer un urgent appel aux donateurs en raison de la trop grande quantité de produits sanguins qui devront être rejetés lorsque le test sera appliqué.

M. Gill a indiqué que les produits sanguins entreposés dans les hôpitaux et dans les centres de la Croix-Rouge seront soumis au nouveau test dès qu'il sera disponible. Les produits sanguins qui s'avèreront contaminés seront retirés.

Le test actuel détecte les anticorps que le corps produit pour combattre le virus. Il faut attendre de 22 à 25 jours avant de savoir si les anticorps sont formés.

Quant au nouveau test, il dépiste le virus lui-même et la période d'attente est réduite. Le p24 sera utilisé en parallèle avec celui qui est actuellement appliqué.

Les autorités fédérales ont approuvé l'utilisation du nouveau test au Canada après que les autorités américaines l'eurent également autorisé. Son utilisation coûtera entre 6 et 8 millions annuellement.

Victoire des cols bleus de Sainte-Foy

Presse Canadienne
SAINTÉ-FOY

■ La Ville de Sainte-Foy n'avait pas le droit de réduire de 40 à 35 heures la semaine de travail de ses cols bleus. L'arbitre Marcel Morin a donné raison aux salariés et ordonné à l'administration de la mairesse Andrée Boucher de rembourser les heures qui n'ont pas été travaillées.

« Nous sommes très heureux de la décision, elle va dans le sens de ce que nous attendions. J'espère que ça va replacer le climat de travail et qu'on va maintenant pouvoir réellement négocier », a lancé hier le président du syndicat des employés manuels, Léonce Harvey.

La mairesse Andrée Boucher, qui n'avait pas encore pris connaissance du jugement, a de son côté fait savoir qu'elle avait mandaté ses procureurs (Grondin, Poudrier) d'examiner toutes les avenues disponibles pour aller au-delà de l'arbitrage. « Nous allons examiner la possibilité d'aller en appel. La plupart des causes de ce type ne se sont pas gagnées devant un arbitre, mais à des niveaux supérieurs. La tradition veut que les municipalités perdent en arbitrage. D'ailleurs, c'est ce qui fait dire à l'UMQ que les municipalités ne devraient plus être soumises aux diktats des arbitres », a-t-elle déclaré.

Le jugement arrive deux mois après que la Ville eut décidé de s'abriter dans les heures de ses employés pour contrebalancer l'obligation qui lui était faite, par un autre arbitre, de combler le plancher d'emploi (embauche de 11 salariés pour atteindre 230).

Alors que l'on croyait le tout réglé, voilà que l'on a appris hier que le syndicat a déposé, le 19 février, un autre grief parce que la Ville refuse maintenant d'embaucher les neuf salariés qui complèteraient l'effectif minimal. « Nous allons aussi plaider ce grief et nous verrons ce qui arrivera », a dit Mme Boucher.

Repas empoisonné ?

Presse Canadienne
DONNACONA

■ Des détenus du centre de détention de Donnacona ont probablement contaminé la nourriture de leurs gardiens hier matin mais il faudra attendre quelques jours avant de savoir si on a réellement tenté de leur faire avaler du cyanure.

C'est un détenu qui a discrètement avisé un membre du personnel du centre de Donnacona que leur repas du midi risquait d'être saboté. La rumeur qui a circulé au pénitencier voulait que des détenus ayant accès aux cuisines aient mis du cyanure dans la centaine de repas du midi des membres du personnel.

Les agents correctionnels ont été avisés de la chose vers 11h. Quelques minutes après, on les informait que leur menu du midi allait être changé pour un autre menu préparé par du personnel cuisinier et non par des détenus. Il en sera de même pour les repas des prochains jours, tant que la direction du pénitencier n'aura pas reçu les résultats des analyses effectuées par Agriculture Canada. Ces résultats sont attendus pour lundi prochain.

Le vice-président du Syndicat des employés, Jean-Marc Bruneau, a déclaré qu'il faut toujours prendre au sérieux de telles informations.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- AUTOTTE, Jeannette Guay, Montréal
- BELLEMARE, Marcel, Magog
- CARDINAL, Léopold, ville St-Laurent
- CÔTÉ (née Trudeau), Melina, Montréal
- DALLAIRE, Thérèse, Montréal
- DESNOYERS (Cardinal), Jeanne, Montréal
- DUPUIS (GUAY), Alice, Laval-Lacolle
- GARCEAU, Julie, Montréal
- GUINDON, Lucienne, Montréal
- LAPIERRE, Sr Suzanne, S.P., Montréal
- LEBRUN, Soeur Renelle, n.d.d., Montréal
- LEDUC, Léopold, Cartierville
- LEVESQUE, SAUVE, Pauline, Montréal
- MAHER, Marie-Jeanne (Julienne), Montréal
- MAILHOT, Leo, Montréal
- MIGNACCA, Alfred, Hallandale, Floride
- MIGNAULT (Rhéaume), Marguerite, Montréal
- MONDOR, BARBE, Lise, Montréal
- PARE, Paul, Montréal
- PARISIEN, Pierre, Montréal
- PICHE, Robert, Montréal
- POITRAS, Claude, Lachine
- SIMONEAU, Cécile, St-Hyacinthe
- ST-PIERRE, Rachel, Montréal

CÔTÉ (née Trudeau)

Médecin. A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, après une longue maladie, le 27 février 1996, à l'âge de 100 ans, est décédée Mme Melina Côté, épouse de feu Joseph Côté. Elle laisse quatre filles Mesdames Marcelle Duquette (feu Roland C.), Fernande Rafuse (Guy A.), Claire Côté, Pauline Hopkins (Howard), sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants Philippe, Guillaume, Cindy, Letitia, Danielle et Mathieu, ainsi que deux soeurs Mme Eugénie Murphy et Mme Gilberte St-Denis et de nombreux parents et amis. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10 526 boul. St-Laurent (angle Prieur) Montréal, vendredi soir le 1er mars de 19 h à 22 h, samedi le 2 mars des 10 h. Les funérailles auront lieu le 2 mars en l'église St-André-Apôtre (angle Prieur et Waverly) à 13 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (Chenier)

Thérèse. A Montréal, le 16 février 1996, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Thérèse Chenier, épouse de feu Albert Dallaire. Mère de Maurice (Louise St-Denis), Raymond (Joyce Stuart), Marcel (Claudette Ouellet), grand-mère de plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses deux soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. A la demande de la défunte elle ne sera pas exposée une cérémonie religieuse en présence des cendres aura lieu le samedi 2 mars à 14 h en l'église St-Stanislas de Kostka (chapelle), 4616 Garnier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à compter de 12h. Direction Urgel Bourgie Ltée

NECROLOGIE PAUL PARE

Paul Leo Paré s'est éteint paisiblement dans la soirée du lundi 26 février, à l'hôpital Royal Victoria, dans sa soixante-quatrième année. Époux bien-aimé de Audrey (Drury) et père chéri de Jane (John Richards), Victor (Jocelyne), Ron, Cathy (Algis Janauskas), Grand-père de Lucie, Ian, Kate, Kimmie, Scotty, Daniel, Leo et Jennifer. Frère de feu Alphonsine (feu John Howlett), Antoine, Peter (Anne), Pat (feu Jack Graham), feu Richard (Raymond), sa jumelle Peggy (feu Claude Tétrault), John (Joan) et Donald (Nancy). Beau-frère de Peggy (feu Bob Lafave), Bob Drury (Betty), Sheila (Ron Sutherland) et John Drury (Thelma). Sera aussi pleuré par de nombreux neveux et nièces Paré et Drury et leurs enfants. Nous tenons à souligner les soins exceptionnels dispensés à Paul par ses parents et amis ainsi que par le Dr Michael Churchill-Smith et le Dr David Sturgeon. Visites mercredi et jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h au salon funéraire Collins, Clarke, MacGillivray, White, 5610 Sherbrooke ouest, Montréal. Service funéraire le vendredi 1er mars à 11 h à l'église Ascension of Our Lord, 375 rue Kitchener angle Sherbrooke Ouest à Westmount. En lieu et place de fleurs, des dons au Fonds J.B.R. Cosgrove (as clinique MS, hôpital neurologique de Montréal, 3801, rue Université, Montréal H3A 2B4) ou au laboratoire du sommeil de l'hôpital Royal Victoria (687, avenue des Pins Ouest, Montréal H3A 1A1) seraient grandement appréciés.

PARISIEN, Pierre

A Laval, le 29 février 1996, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Pierre Parisien, époux de feu Germaine Lagarde. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Pepin, ses enfants Francine (Michel Langlois), Sylvie (Alain Doucet) et Martine (Sylvain Lépine), ses petits-enfants Stéphanie, Marie-Pier, Marc-Olivier et Catherine, sa soeur Andrée (Pierre Viati), ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars à 11 h en l'église Bon Pasteur, 400 Laurier, Laval-des-Rapides, Laval. La famille sera présente à l'église à 10h30 pour recevoir les condoléances. Des dons à l'Association d'entraide Ville-Marie Inc seraient appréciés. Direction Alfred Dallaire Inc

POITRAS, Claude

A Lachine, le 28 février 1996, à l'âge de 26 ans, est décédé Claude Poitras, époux de Marie-Claude Tranquille. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère Louise St-Maurice Poitras (feu Roger), ses beaux-parents Claude et Marie Tranquille, ainsi que sa soeur Nathalie (Eddy), sa belle-soeur Veronique (Sylvain), son beau-frère Stéphane, sa filleule Martine, ses oncles, tantes, cousins, cousines et plusieurs amis. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Exposé au Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée 1750, Notre-Dame, samedi le 2 mars à 11 h en l'église Ste-Françoise Romaine, coin 18e avenue St-Antoine, Lachine et de la au cimetière Les Jardins Commémoratifs Rideau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

AUTOTTE

Jeannette Guay. A Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Jeannette Guay, épouse de M. Noël Autotte. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (Richard Brun), Louise (Pierre Poirier), Normand (Myriam Andon), Diane; ses 2 petits-enfants: Patrick et Chantal; ses belles-sœurs: Rosa Autotte (feu Philippe Brisson), et Jeanne St-Aubin (feu Roland Autotte); ses frères et soeurs: Lucia, Noella, Gisèle, Laurent, Pierrette, feu André, feu Jeanne-D'Arc et ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et autres parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Magnus Poirier Inc. 6825 Sherbrooke E. Montréal (métro Langelier) Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 12 h 30 en l'église Ste-Angele (5275 Lavoisier, St-Leonard) et de la au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures de visite: samedi le 2 mars à 9 h. Des dons seraient appréciés, formulaires disponibles au salon funéraire.

CARDINAL, Léopold

A ville St-Laurent, le 28 février 1996, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léopold Cardinal. Il laisse dans le deuil son épouse bien aimée Isabelle Lecavallier, ses enfants: Aurèle (Lyette Noël), Ghyslain (Charles Sansregret), Gilbert (Louise Beaudry), Louise (Jacques A. Nadeau), Marielle (Denis Roy) ainsi que ses petits-enfants. Un don pour la Société d'Alzheimer serait apprécié. Il sera exposé au salon Urgel Bourgie Limitée 790, boul. Ste-Croix ville St-Laurent le 29 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Sixte (boul. Marcel Laurin, angle de l'Église), vendredi le 1er mars à 11 h.

NECROLOGIE



GUINDON MILLETTE, Lucienne
A l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 29 février 1996, à l'âge de 79 ans, est décédée dans la sérénité Lucienne Guindon (née Millette), autrefois de Saint-Faustin. Elle laisse dans le deuil son époux Josaphat Guindon, ses dix enfants: Louise (Marcel Brouillette), Jean-Charles (Diane Simoneau), Marcel, Hélène (Jacques Delage), Rita, Georges (Danielle Laurendeau), Paul (Anne Gionet), Michel, Denise (Jacques Noël), Jacques, 17 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Elle laisse également sa soeur Mme Berthe David de Saint-Jovite, son frère Odilon Millette de Saint-Jerome, son beau-frère et ses belles-sœurs Simeon Guindon (Lise Bourdon), Thérèse Guindon c.s.c., Jeanne Guindon c.s.c., Gertrude Guindon, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée 745 Est, Crémazie Montréal

NECROLOGIE



JULIE GARCEAU
A Montréal, le 28 février 1996, à l'âge de 26 ans, est décédée Julie Garceau, fille de Cécile Bouchard et de Lucien Garceau. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Isabelle et Anne (André Bouchard) et son ami Eric Lapenna, sa grand-mère Simone Bouchard, ses oncles, tantes, cousins, cousines, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars 1996. Le cortège partira du salon Alfred Dallaire Inc. 2159, boul. St-Martin Duvernay, Laval pour se rendre à l'église St-Sylvain, 750, St-Sylvain, St-Vincent-de-Paul ou le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière St-Vincent-de-Paul. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi des 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame, section hématologie-oncologie, 1560, Sherbrooke est, Montréal H2L 4M1, seraient appréciés.

NECROLOGIE



BELLEMARE, Marcel
Au Mont Orford de Magog, le 27 février 1996, est décédé accidentellement, à l'âge de 54 ans, M. Marcel Bellemare, époux de Nicole Blanchette, demeurant à Ste-Rose, Laval, autrefois de Shawinigan. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Il a été incinéré. La famille rencontrera parents et amis à la Résidence funéraire Jean Carboneau 1250, 61ème ave Grand-Mère

NECROLOGIE

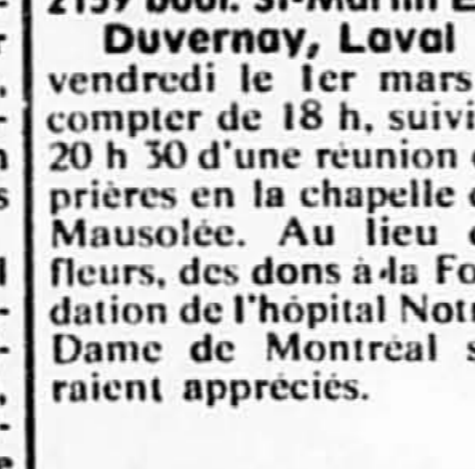


MIGNAULT (Rhéaume) Marguerite R.
A Montréal, le 27 février 1996, à l'âge de 95 ans, est décédée Marguerite Rhéaume, épouse de feu Louis Mignault. Elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle Strong, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 11 h en l'église Ste-Cécile, 11931 rue Ste-Cécile, Montréal-Nord. Direction Alfred Dallaire Inc.

DESNOYERS (Cardinal)

Jeanne. A Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Jeanne Cardinal, épouse de Edouard Desnoyers. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Lucie Laplante), Normand (Sylvie Beauchamp), Linda, ses petits-enfants: Véronique, Maxime, Mathieu, Emilie, Valérie, ses soeurs Huguette (Rene Laforest), Denise (Roger Boivin), ses belles-sœurs et beaux-frères Marie De Seve, Madeleine Beaudoin, Gérard, Renée et Mariette, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire St-Martin Alfred Dallaire Inc. 2159 boul. St-Martin Est Duvernay, Laval, vendredi le 1er mars à compter de 18 h, suivi de 20 h 30 d'une réunion de prières en la chapelle du Mausolée. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Montréal seraient appréciés.

NECROLOGIE



MIGNAULT (Rhéaume) Marguerite R.
A Montréal, le 27 février 1996, à l'âge de 95 ans, est décédée Marguerite Rhéaume, épouse de feu Louis Mignault. Elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle Strong, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 11 h en l'église Ste-Cécile, 11931 rue Ste-Cécile, Montréal-Nord. Direction Alfred Dallaire Inc.

REMERCIEMENTS



LAPIERRE Soeur Suzanne S.P.
A la Maison mère, Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Jean-Du-Redempteur. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères, ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. La défunte sera exposée le 1er mars à 14 h à la Maison mère Soeurs de la Providence 5655 rue de Salabry Montréal, H4J 1J5. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 2 mars à 10h. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, Montréal. Direction Alfred Dallaire Inc

MERCY MON DIEU

Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhais, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. Y.J.

DUPUIS (GUAY)

Alice. A Laval, le 29 février 1996, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Alice Guay, épouse de feu Jean Dupuis, autrefois de Lacolle. Elle laisse ses enfants: Philippe, François, Fernande, Lucille, Roger, Marcelle, Carmen et leurs conjoints: Fernande Duquette, Normand Pinsonneault, Laurent Hugo, Loraine Marchand, Henry Fenichel; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé à la résidence funéraire: Real Laplante Inc. 48 de l'Église Nord Laval. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars à 19 heures à 22 heures. Funérailles le samedi 2 mars, à 14 heures, en l'église St-Bernard-de-Lacolle. Inhumation à St-Bernard-de-Lacolle. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

LEDUC, Léopold

A l'hôpital Sacre-Coeur de Cartierville, le 29 février 1996, à l'âge de 78 ans, est décédé Léopold Leduc, époux de feu Lucienne Turcotte. Il laisse dans le deuil sa fille Jacqueline, son fils Jacques (Lise Gagné); ses deux petits-fils: Christian et Jocelyne; sa soeur Alice (feu Jean-Paul Decarie); son frère Ligouri (Jeanne Ratielle), ainsi que plusieurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée 3860, Decarie Montréal. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Grace et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Ouverture samedi à 10 h.

LEVESQUE, SAUVE

Pauline. A Montréal, le 27 février 1996, à l'âge de 67 ans, est décédée Pauline Levesque, épouse de Henri Sauve. Outre son époux, elle laisse ses enfants et sa mère, Alice (Ernest Langlois); ses enfants: Louis (Robert Levesque), Linda (Claude D'Arcy); ses petits-enfants: Benoit (Melanie), Pauline (Eric), Isabelle, Patrick, Melanie et son arrière-petite-fille Jessica, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Heures de visite: vendredi le 1er mars, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à 8 h 30. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Inc. 6200, boul. Léger E. Laval.

LEBRUN, S. Renelle

S.N.D.D. (Marie-de-la-Providence, sourde) Est décédée à la Maison mère des Soeurs de la Providence, le 28 février 1996, à l'âge de 66 ans. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Gisele, Carmen, Soeur Hélène, S.N.D.D., Lily, Marie-Reine, Huguette, Solange, ses frères: Bertrand, Aurèle et Léry, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La défunte sera exposée le 1er mars à 14 h à la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, 12 225, Grenet, Montréal. Les funérailles auront lieu à la chapelle de la résidence, le samedi 2 mars à 10 h. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, Montréal. Direction Magnus Poirier

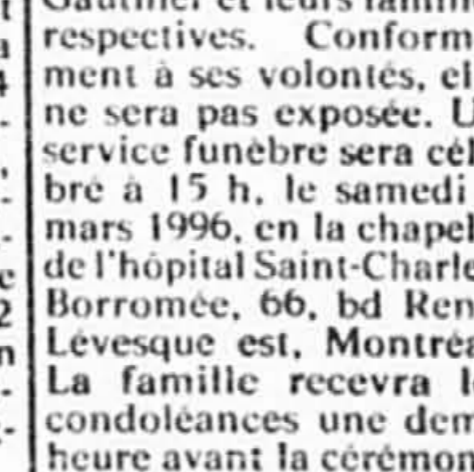
MAHER, Marie-Jeanne

(Julienne) Mme Marie-Jeanne (Julienne) Maher, veuve Arthur Quessnel, est décédée à l'âge de 94 ans le 23 février 1996 à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de Montréal. Elle laisse dans le deuil ses fils adoptifs, Villemarie Paquin et Robert Paquin et Guy Vachet, ainsi que sa soeur Mme Madeleine Gauthier et leurs familles respectives. Conformément à ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service funéraire sera célébré à 15 h, le samedi 2 mars 1996, en la chapelle de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, 66, bd René-Levesque est, Montréal. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie religieuse. Direction: Urgel Bourgie Ltée

MAILHOT, Léo

A Montréal, le 28 février 1996, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Léo Mailhot, enseignant à la C.E.C.M. durant 50 ans, époux de Thérèse Vanier. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise épouse de Michel Laurier, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi partira du salon Alfred Dallaire Inc. 1111, Laurier O. pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 14 h. La famille recevra les condoléances à compter de 11 h samedi au salon.

NECROLOGIE



MONDOR (Barbe), Lise
A Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 57 ans, s'est éteinte Mme Lise Barbe, épouse de Jacques Mondor. Elle veillera tous les jours sur ses 2 fils: Mario et Christian, ses soeurs et frères: Suzanne, Thérèse, Yolande, Pierrette, Marcel et Yvon, leur conjoint et enfants, la famille de Mme Aline Laporte, ainsi que les membres de sa belle-famille Mondor. Elle restera également unie par des liens de cœur à la famille David Findlay ainsi qu'à de nombreux amis. Exposé au Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc. 2159, St-Martin E. Duvernay, Laval le samedi 2 mars de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le dimanche 3 mars, exposé en la chapelle du Mausolée St-Martin à compter de 11 h, suivi de 14 h d'une réunion de prière. La famille désire souligner le dévouement de Dr Michel Morin et son équipe, en recommandant que des dons soient versés à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

MIGNACCA, Alfred

Subitement, à Hallandale, Floride, le 25 février 1996, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alfred Mignacca, époux bien-aimé de Jeanne Mailhot, père de feu Diana, Mario et Suzanne épouse de Tony Di Paolo, ses petits-enfants, Jason et Diana, ses frères et ses soeurs Roland, Ida, Gérard, Lucien et Jeanne-Rose, ainsi que parents et amis. Il sera exposé vendredi de 8 h 30 à 10 h, au Complexe funéraire de l'Est Magnus Poirier Inc. 6825, Sherbrooke E. (angle Langelier) Les funérailles seront célébrées vendredi le 1er courant en l'église St-Donat, 6805, rue de Marsailles, Montréal à 10 h de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

PICHE, Robert

A Montréal, le 23 février 1996, à l'âge de 78 ans, est décédé Robert Piche, époux de Rita Condon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Martine), Danielle, Claudin, Robert et Louise (Yves); ses petits-enfants: Nicolas, Frédéric, Alexis, Thomas, François, Gaëlle et Lot; ses frères: Gilles (Denise), Michel (Bernadette); ses belles-sœurs: Simone (feu Bernard), Edith (feu Conrad); son beau-frère Patrick Condon (Pauline); son oncle Henri LeFrançois (Lea), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances samedi le 2 mars 1996 de 11 h à 13 h 30, à la chapelle du Cimetière Mont-Royal 1297, ch. de la Forêt Outremont 279-7358. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars en l'église St-Germain d'Outremont (coin Côte Ste-Catherine et Vincent d'Indy) à 14 h. Des dons à la Fondation Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés.

NECROLOGIE



MIGNAULT (Rhéaume) Marguerite R.
A Montréal, le 27 février 1996, à l'âge de 95 ans, est décédée Marguerite Rhéaume, épouse de feu Louis Mignault. Elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle Strong, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 11 h en l'église Ste-Cécile, 11931 rue Ste-Cécile, Montréal-Nord. Direction Alfred Dallaire Inc.

NECROLOGIE



LAPIERRE Soeur Suzanne S.P.
A la Maison mère, Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Jean-Du-Redempteur. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères, ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. La défunte sera exposée le 1er mars à 14 h à la Maison mère Soeurs de la Providence 5655 rue de Salabry Montréal, H4J 1J5. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 2 mars à 10h. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, Montréal. Direction Alfred Dallaire Inc

MAHER, Marie-Jeanne

(Julienne) Mme Marie-Jeanne (Julienne) Maher, veuve Arthur Quessnel, est décédée à l'âge de 94 ans le 23 février 1996 à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de Montréal. Elle laisse dans le deuil ses fils adoptifs, Villemarie Paquin et Robert Paquin et Guy Vachet, ainsi que sa soeur Mme Madeleine Gauthier et leurs familles respectives. Conformément à ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service funéraire sera célébré à 15 h, le samedi 2 mars 1996, en la chapelle de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, 66, bd René-Levesque est, Montréal. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie religieuse. Direction: Urgel Bourgie Ltée

MAILHOT, Léo

A Montréal, le 28 février 1996, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Léo Mailhot, enseignant à la C.E.C.M. durant 50 ans, époux de Thérèse Vanier. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise épouse de Michel Laurier, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi partira du salon Alfred Dallaire Inc. 1111, Laurier O. pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 14 h. La famille recevra les condoléances à compter de 11 h samedi au salon.

NECROLOGIE



MONDOR (Barbe), Lise
A Montréal, le 29 février 1996, à l'âge de 57 ans, s'est éteinte Mme Lise Barbe, épouse de Jacques Mondor. Elle veillera tous les jours sur ses 2 fils: Mario et Christian, ses soeurs et frères: Suzanne, Thérèse, Yolande, Pierrette, Marcel et Yvon, leur conjoint et enfants, la famille de Mme Aline Laporte, ainsi que les membres de sa belle-famille Mondor. Elle restera également unie par des liens de cœur à la famille David Findlay ainsi qu'à de nombreux amis. Exposé au Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc. 2159, St-Martin E. Duvernay, Laval le samedi 2 mars de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le dimanche 3 mars, exposé en la chapelle du Mausolée St-Martin à compter de 11 h, suivi de 14 h d'une réunion de prière. La famille désire souligner le dévouement de Dr Michel Morin et son équipe, en recommandant que des dons soient versés à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

MIGNACCA, Alfred

Subitement, à Hallandale, Floride, le 25 février 1996, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alfred Mignacca, époux bien-aimé de Jeanne Mailhot, père de feu Diana, Mario et Suzanne épouse de Tony Di Paolo, ses petits-enfants, Jason et Diana, ses frères et ses soeurs Roland, Ida, Gérard, Lucien et Jeanne-Rose, ainsi que parents et amis. Il sera exposé vendredi de 8 h 30 à 10 h, au Complexe funéraire de l'Est Magnus Poirier Inc. 6825, Sherbrooke E. (angle Langelier) Les funérailles seront célébrées vendredi le 1er courant en l'église St-Donat, 6805, rue de Marsailles, Montréal à 10 h de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

PARISIEN, Pierre

A Laval, le 29 février 1996, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Pierre Parisien, époux de feu Germaine Lagarde. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Pepin, ses enfants Francine (Michel Langlois), Sylvie (Alain Doucet) et Martine (Sylvain Lépine), ses petits-enfants Stéphanie, Marie-Pier, Marc-Olivier et Catherine, sa soeur Andrée (Pierre Viati), ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le samedi 2

ACTUALITÉS

Les numéros gagnants des loteries ontariennes ne seront plus publiés dans les journaux

Loto-Québec n'envisage pas d'imiter cette initiative

Presse Canadienne OTTAWA

Les numéros gagnants des loteries ontariennes ne seront plus publiés dans les journaux. La Société des loteries de l'Ontario a en effet averti tous les quotidiens de l'Ontario qu'elle cesserait d'acheter de la publicité sur les numéros gagnants, à compter du 1^{er} avril prochain.

Livingston, a expliqué que l'achat de cette publicité dans les journaux fait partie d'un programme appelé « Stratégie gagnante ». Ce programme de publicité d'une durée de trois ans vient à échéance le 31 mars prochain et ne sera pas renouvelé. Outre les annonces dans les journaux, il comprend des émissions de radio et de télévision et la revue Chance.

1975, pas moins de 6,6 milliards ont été ainsi distribués », a expliqué Mme Livingston. Les acheteurs de billets de loterie devront donc se tourner vers les détaillants eux-mêmes pour connaître les numéros gagnants. « C'est ce que la grande majorité des clients fait déjà et c'est pourquoi nous ne croyons pas que l'élimination de la publicité dans les journaux nuise aux ventes », a ajouté la porte-parole.

ton n'était pas en mesure de chiffrer les économies prévues avec l'élimination de son programme « Stratégie gagnante » car elles vont dépendre du volume des ventes au cours de la prochaine année. Pour sa part, Loto-Québec n'a pas l'intention d'imiter son vis-à-vis ontarien. Le porte-parole de Loto-Québec, Patrice Tardif, s'est montré étonné d'avoir à répondre à une telle question. Il a répondu que Loto-Québec continue à acheter de la publicité dans les journaux et qu'à sa connaissance, cette pratique n'a pas été remise en question.

La France abordera le XXI^e siècle vieillie et riche en immigrés

Agence France-Presse PARIS

La France abordera le XXI^e siècle vieillie, moins féconde et redevable de sa croissance démographique, pour plus de 10 %, à l'immigration, selon une vaste étude officielle publiée aujourd'hui.

(1990) et les femmes 80,9 ans. La mortalité infantile est passée de 162 pour mille en 1900 à 7,3 pour mille en 1990. Il s'ensuit un vieillissement global du pays : un cinquième de la population (19,7 % en 1993) est âgé de plus de 60 ans et les moins de 20 ans ne représentent qu'un peu plus d'un quart des habitants (26,8 % en 1993), contre 34,3 % en 1901.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Radio Shack AVIS DE CORRECTION. Dans le cahier publicitaire Radio Shack distribué du 25 au 27 février 1996, l'offre spéciale Cantel à la page 5 d'origine en vigueur qu'à compter du 1^{er} mars.

MISE AU POINT. Dans la circulaire Sears RÉCLAME TOUT POUR LA MAISON, en vigueur du 26 février au 10 mars 1996 et distribuée le 25 février 1996, veuillez noter qu'à la page 10 pour la machine de lavage à 100 \$ de rabais le texte aurait dû se lire comme suit: RABAIS 100 \$, MACHINE À LAVAGE À ESSENCE CRAFTSMAN MODÈLE 3.8 HP À MOTEUR BRIGGS & STRATTON, 1500 LB/PO CAR., 2.5 GALLONS/MINUTE, N° 67615, Ord. 699,99 \$ Ch... 599,99 \$.

VILLE DE POINTE-CLAIRE APPEL D'OFFRES Ouvrage : 91032. DESCRIPTION : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA PISCINE LAKESIDE DU PARC OVIDE À POINTE-CLAIRE. Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Claire et livrées au Gérant de l'Approvisionnement de la Ville, à l'hôtel de Ville, au 451, boul. Saint-Jean, Pointe-Claire (Québec), au plus tard à onze heures (11 h) le lundi 18 mars 1996.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES de la ville de Montréal APPEL D'OFFRES Contrat no 871. Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de la rue Sainte-Catherine, entre la rue Atwater et la rue Guy et dans l'emprise de la rue Crescent côté est, de la rue Sainte-Catherine à un point 60 m au sud.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS. Transports Québec Québec APPEL D'OFFRES : Vente par voie de soumissions publiques. DOSSIER N° 9-72-01700-8 et al. Terrain vacant d'une superficie de 535,5 mètres carrés, portant les numéros de lots P.24 et P.23-4 à P.23-7 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Louis), situé dans la municipalité de Montréal.

Appels d'offres Ville de Montréal. Service de l'approvisionnement et du soutien technique. Des soumissions seront reçues, avant 14 h, à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de: No d'appel d'offres 95-5294. Description: Répertoire des activités et des services de la Ville (impression).

Conseil scolaire de l'île de Montréal. 500, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7 Tél.: (514) 384-1830 - Téléc.: (514) 384-2139. APPELS D'OFFRES COMITÉ DES ACHATS SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF. Appel d'offres n° Description sommaire et quantités approximatives. 96-CA-02 Papier hygiénique et papier essuie-mains : 14 100 caisses.

L'équipage de Mir-1 regagne la Terre sans encombre

Reuter MOSCOU

Après plus de six mois passés à bord de la station orbitale Mir-1, le spationaute allemand Thomas Reiter et les cosmonautes russes Sergueï Avdeïev et Iouri Guizdenko ont regagné hier la Terre, a-t-on appris de source autorisée. « Ils ont atterri sans encombre et se sentent bien », a déclaré à Reuter un responsable du centre de contrôle de Kaliningrad, dans la banlieue nord de Moscou.

après l'atterrissage pour recevoir les premiers soins dans un hôpital de campagne érigé pour l'occasion. Ils devaient être acheminés dans la soirée vers Moscou où ils resteront plusieurs jours sous surveillance médicale. Sergueï Avdeïev, Iouri Guizdenko et Thomas Reiter occupaient la station Mir depuis le 5 septembre 1995. À la demande de la partie russe, leur mission avait été prolongée de 52 jours.

Ville de Hampstead APPEL D'OFFRES. Date : 4 mars 1996. No : 1996-699/VHA-3413. Projet : Réfection des services municipaux 1996. Aqueduc, égouts, chaussées, trottoirs, éclairage.

Un odomètre défectueux à l'origine de l'accident du Boeing 757 dans l'océan

Associated Press SAINT DOMINGUE

Un compteur de vitesse défectueux indiquant aux pilotes qu'ils volaient plus vite que leur vitesse réelle a provoqué l'accident d'un Boeing 757 le 6 février dans l'océan, ont annoncé hier les responsables de l'aviation dominicaine. Les 189 personnes à bord sont décédées. La plupart étaient des touristes allemands. Le directeur général de l'aviation civile Hector Roman Torres a expliqué qu'il avait reçu cette information jeudi soir du Bureau américain chargé de la sécurité dans les transports, celui-ci

ayant expertisé les appareils d'enregistrement du vol retrouvés mercredi dans l'épave de l'avion. Selon Hector Roman Torres, les pilotes croyaient avoir suffisamment de vitesse pour maintenir leur altitude à 2190 mètres. « Une alarme s'est déclenchée leur indiquant que l'avion perdait beaucoup d'altitude, et 84 secondes plus tard, l'avion s'est abîmé dans l'eau », a-t-il expliqué, ajoutant que les pilotes ont essayé d'accélérer après le déclenchement de l'alarme, mais qu'il était trop tard. L'avion s'était abîmé dans l'océan six minutes après son décollage de l'aéroport international de Puerto Plata.

Le présent appel d'offres prévoit l'installation de nouvelles conduites d'aqueduc, la réfection de conduits d'égout, la reconstruction des trottoirs et de la chaussées, ainsi que le remplacement du réseau d'éclairage sur différentes rues de la ville de Hampstead, sur une longueur d'environ 850 mètres de rues (1 700 m de trottoirs). Le présent projet s'inscrit dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec. Les documents de soumissions de ce projet pourront être obtenus à partir de 8 h 30, le 4 mars 1996, au bureau du Groupe Cartier, 2045, rue Stanley, 11^e étage, Montréal, contre le paiement non remboursable de la somme de 200,00 \$ (incluant les taxes), payables par chèque certifié ou mandat à l'attention du Groupe Cartier.

COMMENT FAIRE AFFAIRE AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES. SÉANCES D'INFORMATION. Les Services gouvernementaux sont heureux de vous inviter à une présentation du nouveau «Système électronique d'appel d'offres» qui remplace la publication des appels d'offres publics dans les journaux. Ne ratez pas cette occasion de découvrir Comment faire affaire avec le gouvernement du Québec.

Table with 3 columns: Location, Date, and Details. Rows include Saint-Hyacinthe (Lundi 11 mars 1996), Montréal (Mardi 12 mars 1996), and Sainte-Thérèse (Mercredi 13 mars 1996).